BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

70 ANS

www.lasemaineafricaine.info

N° 4132 du Jeudi 30 Juin 2022 - 70e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 945.49.69 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE

Assemblée spéciale des ouvriers apostoliques

L'archevêque, le nonce apostolique et les concélébrants peu avant le début de la messe d'ouverture (P10)

ELECTIONS LEGISLATIVES ET LOCALES

Dave Mafoula exhorte le Chef de l'Etat à redonner à la démocratie son sens véritable *(P.3)*

CONGO-FRANCE/DISTINCTION

Emilienne Raoul faite Officier de la légion d'honneur française

François Barateau faisant porter les insignes à Emilienne Raoul (P.4)

LANCEMENT DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

Les dirigeants des partis politiques appelés à la responsabilité

La campagne électorale "s'affiche" sur les murs et les places de Brazzaville (P.3)

EDITORIAL

L'heure du bourgeon

NSIA depuis 1995

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE GROUPE NSIA FINALISE L'ACQUISITION DES FILIALES SANLAM VIE TOGO & VIE GABON ET SANLAM NON-VIE CONGO & GUINÉE

Abidjan le 15 juin 2022- Le Groupe NSIA confirme la prise de contrôle effective des quatre filiales du Groupe Sanlam suite à l'opération d'acquisition annoncée en septembre 2021.

L'opération de prise de contrôle a été autorisée par les différentes instances de tutelle de la CIMA, de la CEMAC et de la Banque Centrale de la République de Guinée.

Le dénouement est intervenu le Mercredi 15 Juin 2022 avec la tenue des Assemblées Générales et des Conseils d'Administration des filiales du Groupe Sanlam devenues filiales du Groupe NSIA.

Cette acquisition traduit la volonté et l'ambition du Groupe NSIA de développer et d'étendre son pôle assurances en Afrique de l'Ouest et Centrale.

Pour M. Jean Kacou DIAGOU, Président du Groupe NSIA, « La reprise de ces quatre filiales du Groupe Sanlam est une étape importante pour le pôle Assurance. Le Groupe NSIA doit poursuivre son développement et consolider sa position d'acteur clé du marché assurantiel dans la sous-région où il jouit déjà d'une diversification géographique enviable, avec une présence dans 12 pays de l'Afrique de l'Ouest et Centrale, francophone, anglophone et lusophone, au Bénin, au Cameroun, au Congo, en Côte d'Ivoire, au Gabon, au Ghana, en Guinée, en Guinée-Bissau, au Mali, au Nigéria, au Sénégal et au Togo.

« Cette opération ouvre des opportunités à nos nouveaux partenaires qui découvrirons des produits et services d'assurance de qualité. Nous avons pris toutes les dispositions afin d'assurer l'intégration de l'ensemble du personnel et une prise en charge réussie de la clientèle », conclut Mme Dominique Diagou épouse Ehilé, Directeur Général Adjoint Groupe – Pôle Assurances.

* * * * *

À propos du Groupe NSIA

Le Groupe NSIA est un Groupe de services financiers qui intègre des produits et services bancaires et d'assurances. Le Groupe NSIA, est fort de 3 Banques, 3 succursales bancaires, 20 Compagnies d'Assurances, 1 Société de Gestion et d'Intermédiation (SGI), 1 Société de Gestion des OPCVM, 1 société Immobilière, 1 société de courtage en réassurance, et 1 Fondation. Il compte près de 3 000 employés.

Contacts Presse

Marie-Thérèse BOUA N'GUESSAN

Directeur RH et Communication Groupe

Tél. : (225) 27 20 31 98 25

NSIA, le vrai visage de l'assurance et de la banque.

Email : info@groupensia.com - Site : www.groupensia.com

NSIA depuis 1995

LANCEMENT DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

Les dirigeants des partis politiques appelés à la responsabilité

Dans une communication aux dirigeants des partis politiques, toute obédience confondue, à l'occasion du lancement officiel de la campagne électorale du scrutin couplé des législatives et locales des 4 et 10 juillet prochains, le ministre de l'administration du territoire, de la décentralisation et du développement local, Guy Georges Mbacka, tout en insistant sur les enjeux de ce scrutin, a appelé les dirigeants des partis politiques à la responsabilité et à l'esprit citoyen.

Guy Georges Mbacka

Ils étaient tous presque là, déterminés, les dirigeants des partis politiques. Le ministre Guy Georges Mbacka a saisi cette opportunité pour rappeler aux uns et aux autres que les Congolaises et les Congolais se rendront aux urnes pour élire les Congolais qui seront d'une part, membres de l'une des prestigieuses institutions du Congo, l'Assemblée nationale, et d'autres part, celles ou ceux qui vont siéger dans les conseils départementaux et municipaux, institutions issues de la principale réforme de l'Etat qu'est la décentralisation administrative. *«Comme vous en êtes informés, la campagne officielle pour ce double scrutin s'ouvre ce 24 juin 2022. On peut donc dire que tous les candidats sont sur les starting-blocks, prêts à se lancer dans la compétition électorale»*, a-t-il indiqué. Et de poursuivre: *«cette compétition que nous souhaitons en être véritablement une, sera placée sous la supervision d'un arbitre infaillible, un arbitre qui a été choisi en fonction de son impartialité avérée: j'ai cité la loi n°9-2001 du 10 décembre 2001 portant loi électorale, modifiée et complétée par d'autres lois subséquentes»*.

Autrement dit, a relevé le ministre Guy Georges Mbacka, les élections législatives et locales couplées, les 4 et 10 juillet, sont encadrées par des textes juridiques qui garantissent une égalité des chances à tous les candidats.

Il a, par ailleurs, rappelé que le Gouvernement, suivant les très hautes instructions du Président de la République Denis Sassou-Nguesso, a pris toutes les dispositions nécessaires, en se référant à certaines recommandations issues de la concertation politique d'Owando, pour que le double scrutin des 4 et 10 juillet 2022 se déroule dans la paix et la transparence souhaitées. *«Nous en appelons à votre sens de responsabilité et à votre esprit citoyen pour un strict respect des règles de jeu de cette compétition électorale, afin de consolider notre jeune démocratie et, par-delà, l'unité nationale. Pour ce faire, nous vous exhortons à placer le Congo au-dessus de toutes autres considérations»*, a conclu le ministre de l'Administration du territoire.

Pascal-Azad DOKO

Editorial

L'heure du bourgeon

Depuis une semaine, l'Archidiocèse de Brazzaville vit au rythme des travaux de la toute-première assemblée générale de ses ouvriers apostoliques. Ainsi que vous le lirez dans ce numéro (voir page 10), plus de 400 agents pastoraux du plus grand diocèse du Congo, prêtres de l'étranger ou laïcs de l'hinterland débattent des conditions d'une relance de l'élan évangélique parfois amoindri par nos multiples apesanteurs.

Il s'agit d'une relance de la fraternité qui fasse de nous des acteurs de la communion. Les raisons qui nous retiennent loin de l'eucharistie sont nombreuses. Tout comme celles qui font de notre Eglise le milieu trop souvent décrié des contre-témoignages. Les frustrations et les récriminations, nous en sommes tantôt les témoins, tantôt les auteurs. Nous ne pouvons continuer dans cette attitude qui nous amène à créer les cercles vicieux qui ne nous sortiront pas de cette mauvaise passe.

L'Archevêque de Brazzaville a pris le courage de voir les choses en face et de convoquer cette assemblée synodale extraordinaire. *«Nous avons une Eglise, une identité: c'est notre Histoire que nous voulons refonder»*, énonce-t-il. Son cri de détresse est partagé par cette immense énergie apostolique qui anime nos paroisses, et fait de l'Eglise une famille. La famille de Dieu.

Il ne s'agit pas d'un tribunal qui se scinderait en accusateurs, en accusés ou en juges. Même si, bien évidemment, la notion de laver le linge sale en famille peut en suggérer de possibles voisinages. Il s'agit de se parler en frères et sœurs, de se pardonner et de recréer l'atmosphère de l'entente partout où elle peut avoir été rompue.

Cette intuition prophétique pousse à regarder l'avenir avec plus de confiance en ce Dieu qui nous appelle à l'unité. Qui nous invite à l'amour et au pardon. *«Pour un élan de communion, d'affermissement et de renouveau»*, tel est le thème choisi pour les travaux de cette Assemblée spéciale. Nous assistons ici à la naissance d'un nouveau monde. Nous assistons au nouveau départ d'une Eglise. A un bourgeonnement de la pensée, de l'élan missionnaire et du vivre ensemble en Eglise.

Certes le nouveau chrétien ne sortira pas d'assises aussi flamboyantes qu'elles soient. Il sortira du tréfonds de nos cœurs, du bris de nos glaces. Mais les assises de l'ASOA aideront très certainement à marquer les étapes de notre relance spirituelle dans l'archidiocèse.

Albert S. MIANZOUKOUTA

Des lecteurs nous ont signalé qu'Emery Patrice Lumumba fut assassiné en janvier 1961 et non en 1963 comme écrit par erreur. Avec nos excuses.

ELECTIONS LEGISLATIVES ET LOCALES

Dave Uphrem Mafoula exhorte le Chef de l'Etat à redonner à la démocratie son sens véritable

Ancien candidat à l'élection présidentielle de 2021, aujourd'hui candidat aux élections législatives et locales dans la circonscription électorale de Mossaka 1, scrutin de juillet 2022, Dave Uphrem Mafoula, président du parti Les Souverainistes, a adressé une lettre ouverte au Président de la République. Il s'agit d'un appel à la réinvention de la démocratie congolaise, pour des élections libres, transparentes et apaisées.

Dave Uphrem Mafoula

Á quelques jours de la tenue des élections législatives et locales, Dave Uphrem Mafoula a interpellé le Chef de l'Etat sur la crucialité de ces échéances, *«tant il y va de l'avenir de notre démocratie et du rétablissement de la confiance des Congolais»*, a-t-il écrit.

En interrogeant l'histoire, affirme-t-il, *«je me suis aperçu que notre démocratie est restée fragile face aux épreuves électorales. Ce, depuis les élections législatives de 1993, jusqu'à celles de 2017. La même histoire nous renseigne qu'en général, ces moments de sursaut républicain se sont transformés en moments de honte: vol, achat de conscience, corruption et toutes sortes d'antivaleurs. Ce qui a souvent suscité indignation et colère ayant parfois conduit, malheureusement, à des violences multiformes, faisant perdre à notre jeune démocratie toute sa beauté»*.

De toutes les crises que traverse le Congo, le président du parti Les Souverainistes pense que la crise politique est celle qui inquiète le plus les Congolais, *«du fait qu'elle est au fondement de leur situation sociale actuelle, situation à peine descriptible, tant la douleur et la colère nées d'elle sont profondes»*.

Dave Uphrem Mafoula s'est dit persuadé que l'une des sources indubitables de la crise politique actuelle est le rapport aux mécanismes et processus électoraux historiquement incertains. *«Toutes les crises politiques connues dans notre pays, jusqu'à nos jours, sont en général des crises de légitimité et qui finissent par devenir des crises d'autorité. Il est opportun pour moi d'aborder cette question en ces quelques jours d'élections législatives et locales, élections pour lesquelles je suis candidat dans la circonscription électorale de Mossaka 1. Mossaka qui a déjà connu dans notre histoire politique, des périodes sombres causées par des violences électorales, jusqu'à être privé, un moment, d'un élu national pendant toute une législature, alors que l'homme de Mossaka est un homme de paix. Il est nul important pour moi ici de vous rappeler le caractère décisif de ces échéances dans son rapport à l'exécution ponctuelle de votre programme, pour le reste de votre mandat. Car le plus grand enjeu, de mon point de vue, reste la possibilité pour les Congolais de choisir librement et véritablement leurs représentants au sein des hémicycles, une façon pour eux d'exprimer leur souveraineté. Que votre ambition la plus ultime soit la recherche d'une '' majorité confortable '' aux sein de nos instances représentatives, ce qui relève des contraintes de la démocratie, cela me parait bien normal et justifié»*.

Faut-il craindre, monsieur le Président, *«que cette recherche vous éloigne de la sociologie politique qui voudrait que tout élu le soit en toute légitimité? L'histoire de notre démocratie nous renseigne assez suffisamment sur les vices de représentativité observés au sein de nos différentes assemblées, nationales ou locales, trahissant ainsi le principe démocratique. Bien souvent, ce sont les Congolais qui en payent le prix fort et en portent le lourd fardeau. Avoir une majorité confortable est une chose, mais en garantir la légitimité en est une autre»*.

«Si je vous écris ceci, Monsieur le Président de la République, c'est parce que je partage la douleur des Congolais à chaque fois que ceux-ci se sentent soit mal, soit pas représentés. Ne faut-il pas croire, que le rétablissement de leur confiance participe intrinsèquement d'une représentation effective et légitime? Ne pensez-vous pas, qu'il est temps que règne dans notre pays, une véritable démocratie participative, celle à même de faire participer les Congolais aux prises de décisions publiques? Si la démocratie et la participation publique ne peuvent être tenues pour acquises, ne pensez-vous pas, qu'il est temps de les réinventer et de les renouveler? Ne pensez-vous pas qu'une démocratie véritablement participative, contribuera nécessairement à la correction des inégalités sociales actuelles, qu'elle restaurera la confiance sociale, afin d'assurer une résilience aux difficultés et remédier aux divisions sociétales profondes?», s'est-il interrogé.

Il a rappelé au Chef de l'Etat que dès son entrée en fonction, le 16 avril 2021, il exprimait sa volonté de poursuivre la marche vers le développement à travers, entres autres, une gouvernance institutionnelle et systématique, devront permettre la lutte contre les antivaleurs. *«Vous évoquiez votre détermination à bâtir un Etat protecteur, un Etat de droit où la gouvernance publique opère dans la transparence et sous le contrôle des élus du peuple»*.

Et d'ajouter: *«Ne faut-il donc pas voir, Monsieur le Président de la République, en ces élections, une occasion pour vous de prouver aux Congolais qu'il ne vous manque pas le courage de lutter contre les antivaleurs, tel le manque de transparence électorale? Ne pensez-vous pas qu'il est temps de redonner de la vigueur à notre démocratie actuelle, à travers l'adoption d'une éthique commune de la responsabilité, dont le fruit sera la tenue des élections transparentes et apaisées? Ne pensez-vous pas qu'il est temps de donner la possibilité à tous ces jeunes candidats, majoritairement indépendants, menant pour la plupart d'entre eux leur première bataille électorale, en participant à des élections libres et véritablement transparentes, au bénéfice de cet élan d'alternance générationnelle et de l'avenir de notre démocratie, afin de les épargner la douleur des chocs historiques et de leurs effets néfastes?»*.

Pour le président du parti Les Souverainistes, la transparence à ces élections ne sera pas seulement le gage d'une telle possibilité, mais parce qu' *«elle est l'ossature de la légitimité des élus, elle sera la clé par laquelle vous ouvrirez une nouvelle phase de notre histoire politique, en réécrivant les règles du jeu. Il s'agit, en réalité de repenser nos manières de décider et de gouverner en impliquant le plus grand nombre. Rassurez-vous, la démocratie à elle seule, en tant que concept, ne garantit pas un leadership compétent et une gouvernance efficace. Quand elle fonctionne mal, elle affaiblie les sociétés. Et, dans un Congo où elle n'a jamais été aussi ardemment désirée par ceux qui en sont privées; dans un Congo où tout est devenu cher, même cette démocratie, parce que devenue la démocratie des riches, en témoigne le montant élevé des cautions électorales; une démocratie des puissants et des mêmes acteurs, la réalité socio-historique vous contraint de tout mettre en œuvre pour la réinventer»*.

Il a indiqué que cet appel est pour le Président de la République, une véritable occasion de contribuer à une Afrique plus démocratique et à un monde plus juste. *«Les Congolais attendent de vous une action audacieuse, innovante et décisive, pour redonner à la politique sa noblesse, à la démocratie son sens véritable et rétablir leur confiance»*.

Cyr Armel YABBAT-NGO

CONGO-VENEZUELA

Un accord de coopération touristique en préparation

L'ambassadeur du Venezuela au Congo, Anibal José Márquez Muñoz, a été reçu en audience le mercredi 22 juin 2022, à Brazzaville, par la ministre du Tourisme et des loisirs, Destinée Hermella Doukaga. Au centre de l'entretien entre les deux personnalités: un accord en prévision dans le domaine du tourisme entre le Venezuela et le Congo qui sera signé dans le cadre de la Grande Commission mixte qui aura lieu à Caracas, à une date à fixer.

Poignée de main entre la ministre Doukaga et Anibal José Márquez Muñoz

A l'issue de l'audience, le diplomate vénézuélien a révélé que cet accord était au centre de son entretien avec la ministre Doukaga. *«… Comme nous le savons, nous sommes deux pays souverains dont les peuples ont une source commune ancestrale, historique et politique. Et donc, le tourisme est un outil qui peut donc renforcer ces liens entre ces deux peuples. Nous avons travaillé pendant deux ans exactement pour arriver à un accord entre les deux pays dans le domaine du tourisme. Présentement, nous allons sûrement vers la signature de cet accord dans le domaine du tourisme entre les deux pays. La signature de cet accord est prévue dans le cadre de la tenue de la grande Commission mixte entre le Congo et le Venezuela et la signature de l'accord à une date qui n'est pas encore fixée. Tout ceci dans le cadre de la grande Commission mixte entre nos deux pays prévue par le ministère de la Coopération internationale et du partenariat public-privé qui a, à sa tête, le ministre Denis Christel Sassou-Nguesso»*, a-t-il déclaré. Avant d'annoncer la signature d'autres accords *«dans le domaine de la coopération, tel que l'accord de jumelage entre Brazzaville et Caracas, entre le mémorial Pierre Savorgnan de Brazza et la cinémathèque nationale du Venezuela. Nous avons également un accord entre l'Université des hydrocarbures du Venezuela et l'Université Denis Sassou-Nguesso. Il y a également un accord entre l'Agence congolaise d'information et l'Agence vénézuélienne d'information. Nous allons donc travailler de façon à ce qu'on arrive à signer tous ces accords par une grande délégation congolaise, dans le cadre de cette grande Commission mixte.»*

Parallèlement à la tenue de la grande Commission mixte, Anibal José Márquez Muñoz a révélé qu'il y aura la tenue des concertations politiques entre les ministres des Affaires étrangères du Congo et du Venezuela. *«C'est donc une visite historique. Nous souhaitons que la délégation congolaise visite le nord de notre continent. Et cela prouve à suffisance l'amitié entre nos deux pays…Donc, c'est une réunion très positive»*, s'est réjoui l'ambassadeur.

Véran Carrhol YANGA

CONGO-FRANCE/DISTINCTION

Remise des insignes d'Officier de la légion d'honneur française à Emilienne Raoul

Pour son inlassable combat en faveur de la paix et de l'unité et pour son engagement au service des autres, notamment des femmes, l'ambassadeur de France au Congo, Son Excellence François Barateau, a remis, au nom du Président Emmanuel Macron, les insignes d'Officier de la Légion d'honneur à Madame Emilienne Raoul, ancienne ministre et présidente du Conseil économique, social et environnemental. C'était au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée le vendredi 24 juin à la Case de Gaulle, la résidence de l'ambassadeur de France à Brazzaville.

Madame Emilienne Raoul

L'ambassadeur de France a souligné l'engagement de Mme Emilienne Raoul dans l'œuvre d'éducation et les causes sociales au Congo. Aussi bien ses activités militantes, ses interventions dans les institutions les plus représentatives du Congo, qu'au Gouvernement elle s'est distinguée par son ferme engagement. Un long combat mené avec son défunt mari, le général Alfred Raoul.

François Barateau faisant porter les insignes à Emilienne Raoul

«Ministre engagée et progressiste, convaincue que l'émancipation des Femmes passe par l'éducation des filles, vous avez, durant 14 années, démontré votre détermination pour œuvrer à la construction d'une société où la place des femmes serait reconnue. En promouvant l'action des femmes dans les domaines où elles étaient absentes, et en premier lieu, la politique, vous avez réussi, plus que n'importe qui d'autre avant vous, à faire avancer la cause des Femmes au Congo», a affirmé l'ambassadeur.

Le pot de l'amitié a clôturé cette cérémonie d'une simplicité voulue par la récipiendaire, et à laquelle une discrète représentation des autorités civiles et militaires avait été conviée. Parmi elles, l'actuelle ministre des Affaires sociales, Mme Irène Marie Cécile Mboukou Kimbatsa-Goma, venue témoigner son affection à celle qui a occupé ce poste quelques années auparavant.

ELECTIONS LEGISLATIVES ET LOCALES

La Force publique en ordre de marche pour le vote et sa sécurisation

La Conférence d'harmonisation opérationnelle des travaux de planification et d'évaluation de la participation de la Force publique aux élections législatives et locales de juillet 2022 a eu lieu du 23 au 27 juin à Brazzaville. Sous les auspices du Chef d'Etat-major général des Forces armées congolaises (FAC), coordonnateur du Groupe d'anticipation stratégique (GAS), le général de division Guy-Blanchard Okoï. Toutes les dispositions sont prises pour accomplir le devoir citoyen et la sécurisation du scrutin.

Les membres du GAS et d'autres officiers participants de la Force publique

Deux engagements majeurs ont été pris: le vote anticipé des personnels de la Force publique et la sécurisation des élections. Cinq temps forts ont ponctué ces travaux : l'appréciation et l'évaluation sécuritaire sur le territoire national et les pays limitrophes ; les travaux en atelier en vue de prendre en compte et de maîtriser les paramètres du vote anticipé des agents de la Force publique; déterminer et harmoniser les éléments fondamentaux du concept d'opération de sécurisation du processus électoral de 2022 ; la réception individualisée des commandants de zones et contrôleurs opérationnels pour l'examen des éléments spécifiques et particuliers de chaque zone militaire de défense…

Sur ce qu'il faut retenir de cette conférence, le directeur des opérations de l'Etat-major général des FAC, coordonnateur de la commission d'organisation, le général de brigade François Ossélé a fait savoir que *«l'élément majeur qui consistait à maitriser le corps électoral et à donner des instructions pour qu'il puisse y avoir une claire compréhension de l'ensemble du processus de participation de la Force publique a été atteint. Et, ensuite, nous avons pu examiner toutes les modalités et toutes les mesures idoines pour faire que l'objectif de participation conséquente de la Force publique à ce vote, que ses objectifs soient atteints, en tenant compte aussi des contraintes et des particularités d'un vote à circonscriptions multiples».*

A propos de la sécurisation, a-t-il précisé, *«la réunion nous a permis réellement d'avoir une vision partagée, harmonisée, cohérente et commune sur toute la manœuvre que nous devons réaliser à tous les niveaux: stratégique, opératif, donc territorial et tactique, au niveau des Forces qui agissent, des centres de vote. Nous pouvons dire très clairement que toute la conception de la manœuvre a été réalisée et nos hommes savent exactement qu'elle est la répartition des responsabilités, l'organisation, les moyens à mettre en œuvre, pour que nous atteignons notre objectif essentiel de sécurité qui consiste à faire que nous créons l'environnement sécurisé, apaisé qui permet à nos citoyens d'exercer librement leur devoir de vote».*

Le Chef d'Etat-major général des FAC, le général Okoï, a pour sa part, rappelé : *«Le vote anticipé est une expérience que la Force publique s'engage à renouveler cette année, l'efficience doit être de mise en vue d'atteindre les objectifs assignés».* Aussi, a-t-il a insisté *«sur la sensibilisation des personnels de la Force publique en vue d'une participation massive au vote anticipé tout en respectant, dans la discipline, la cohésion, les règles de comportements édictées conformément au statut de la Force publique qui est neutre et apolitique; la nécessité de toujours «faire beaucoup avec peu» en intériorisant le fait que la mutualisation des capacités et des moyens des composantes territoriales de la Force publique doit permettre l'accomplissement de la mission commune…»*

Dans cette période de campagne qui constitue la première phase *«de notre engagement, vous serez très sollicités par les demandes de sécurité. Je sais que votre professionnalisme est un atout majeur pour accomplir avec honneur et fidélité, les devoirs de vos charges et de traiter de manière équitable les différentes sollicitations de sécurisation de ces évènements»*, a-t-il conclu.

Alain-Patrick MASSAMBA

ELECTIONS LOCALES

Faire de Dolisie, la ville la plus attractive du Congo

Dan Horphet Ibiassi

C'est l'ambition de Dan Horphet Ibiassi, candidat indépendant aux élections locales de juillet 2022 prochain à Dolisie 1. Il l'a dévoilée samedi 25 juin dernier au cours d'une conférence de presse tenue à Brazzaville. Diplômé de droit public, d'économie de l'Université d'Evry Val d'Essonne et de sciences politiques, option communication publique, politique et de collectivités territoriales, ce natif de Dolisie entend redorer le blason de la ville qui l'a vu naître. Elu, le communicateur du DURQuaP qui envisagerait de briguer la mairie de Dolisie voudrait déployer son plan d'action en deux principaux axes: attractivité économique et amélioration de l'image institutionnelle.

Il estime que bon nombre de maires de 1997 à ce jour ont présidé aux destinés de Dolisie, affectueusement appelée *«Dol city»*. Mais les résultats de leur gestion sont mitigés, a-t-il signifié.

Si certains peuvent être appréciés favorablement, la gestion de la plupart d'entre eux est jugée chaotique. Et *«les Dolisiens le savent bien»*, a-t-il dit. Cependant, *«ce chaos n'est pas imputable aux partis politiques ou organisations qui les a mandatés»*, a-t-il fait savoir. Les présidents du Conseil municipal incriminés. *«sont coupables de leur mégestion, puisqu'ils en avaient les moyens… »*. D'où *«la nécessité de gouverner autrement»*, selon le candidat Ibiassi.

Cette conférence de presse qui faisant office de lancement de sa campagne était suivie en direct à Dolisie. Dan Horphet Ibiassi a indiqué que la position géographique de Dolisie est un atout pour son développement. Elle est non seulement située entre les deux principales villes du Congo (Brazzaville et Pointe-Noire), mais aussi ralliée par voies carrossables au Gabon, à l'Angola et à la RDC. Le flux humain peut être profitable à Dolisie. C'est ainsi qu'il prône un festival international socioculturel qui rassemblerait à Dolisie, selon un programme bien défini, les hommes et les femmes venus du Congo et des pays limitrophes. Cela permettrait à Dolisie de gagner en notoriété et sur le plan économique, créer des emplois liés à ce festival, entre autres.

Le candidat Dan Horphet Ibiassi voudrait établir un contrat social avec ses électeurs. Un contrat à travers lequel il sollicite le suffrage des Dolisiens et lui, à son tour, s'engage à faire bénéficier son expérience et ses relations dans le développement urbain à sa ville de naissance.

Marcellin MOUZITA

HUMANITAIRE

Du sourire aux sinistrés des deux Cuvette et des Plateaux

La ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma, s'est rendue du 25 au 27 juin dernier dans les départements des Plateaux, de la Cuvette et de la Cuvette-Ouest pour y apporter le sourire aux populations victimes de différentes catastrophes naturelles.

C'est dans la liesse que la ministre Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma a été accueillie à Lékana, département des Plateaux, première étape d'un long périple qui l'a conduite dans cinq autres districts pour y apporter de l'assistance aux populations victimes de différentes catastrophes naturelles.

Après Lékana, la ministre a foulé le sol de Kellé, dans la Cuvette-Ouest où elle a accompli le même geste devant une panoplie de gens venus de diverses localités, en compagnie du préfet du département, Edouard Denis Okouya.

A Mbomo, l'ambiance était toute particulière à l'arrivée de la ministre: danses folkloriques et groupes traditionnels ont rivalisé de talent. Outre le préfet, Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma était accompagnée du député Léon Alfred Opimbat.

La cérémonie s'est déroulée dans l'enceinte de la sous-préfecture. A vrai dire, l'arrivée de la ministre à Mbomo était attendue par la population qui subit les affres de la dévastation depuis 2012, *«soit 10 ans de calvaire et de torture imposés par les éléphants»*, a dit Paul Obambi Dion, le sous-préfet.

Il a indiqué que le souhait de ces populations commençait lentement, mais sûrement, à être exhaussé par la présence de la ministre dans le district. Ces populations étaient en proie à une famine à grande échelle, accompagnée de ses corollaires: maladies, manque de produits pharmaceutiques et d'un personnel de santé qualifié. *«Ces populations vous remercient d'avoir écouté leurs cris du cœur»,* a fait savoir Paul Obambi Dion.

Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma, vêtue de son traditionnel gilet kaki, a dit qu'elle était à Mbomo pour répondre aux appels des populations, visiblement contentes de sa présence. *«Le Président de la République est à l'écoute des cris des enfants de Mbomo dans cette cohabitation avec les pachydermes qui devient un problème à résoudre».*

Elle a rassuré ces populations que le Gouvernement prendra le temps qu'il faudra avec les responsables de la conservation pour rechercher les solutions durables. Un tonnerre d'applaudissements a retenti dans la foule composée de quelques populations autochtones qui exhibaient les danses traditionnelles.

La ministre a rappelé que dans son projet de société, le Chef de l'Etat avait pris l'engagement de ne laisser personne au bord de la route.

Le lendemain 26 juin, Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma était l'hôte des populations d'Etoumbi. Le décor planté, la cérémonie était inédite. La mission d'assistance humanitaire a été fortement appréciée par la population qui n'a eu qu'un seul mot: merci!

Remise des kits aux bénéficiaires: la ministre en compagnie de Léon Alfred Opimbat (à Mbomo)...

... et d'Arlette Soudan Nonault (à Mbama).

Tout en manifestant sa joie, le sous-préfet a dit que ce jour restera marqué d'une croix blanche, en ce qu'il était un jour de fête et d'engagement pour assister les sinistrés en détresse.

Il a reconnu le mérite et la responsabilité du Gouvernement à œuvrer sans cesse à l'assistance des populations victimes des catastrophes naturelles. En effet, le district voisin d'Etoumbi connaît depuis 2015 plusieurs sinistres. *«Le Gouvernement ne s'arrête pas à conjuguer ses efforts, malgré le contexte économique difficile, à garantir le droit à la dignité humaine»*, a dit Guy Bruno Osséré.

D'ailleurs, la ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire œuvre pour la mise en pratique du projet de société du Président de la République afin d'étendre la protection sociale à l'ensemble de la population. Pour cela, elle n'hésite pas à mettre les bouchées doubles pour apporter le sourire aux sinistrés du district d'Etoumbi. *«Grâce à votre engagement, Mme le ministre, je vous remercie ici au nom de toute la population sinistrée et surtout pour avoir fait personnellement le déplacement d''Etoumbi»*, a indiqué le sous-préfet. Et d'ajouter: *«Certains sinistrés avaient déjà perdu espoir et aujourd'hui, l'histoire a démontré que le Gouvernement n'oublie jamais».*

Cette cérémonie consacrée à la remise des kits aux bénéficiaires victimes de vents violents ayant causé des dégâts énormes dans le district est donc une réponse aux cris de détresse de ces 200 ménages touchés, soit 1047 sinistrés.

Par cet élan de cœur, les populations d'Etoumbi ont chargé leur sous-préfet de traduire leurs remerciements à Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma. En retour, elles ont renvoyé l'ascenseur au Chef de l'Etat de compter sur elles, surtout en cette période particulière ou le suffrage du souverain primaire est sollicité.

Dans les attributions qui sont les siennes, la ministre est au chevet des Congolais: assistance sociale et humanitaire. *«Voilà pourquoi, nous sommes toujours en tenue de combat. Le Président de la République adore son peuple et se bat pour rechercher les solutions afin de venir en aide à la population»*, a laissé entendre Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma.

A Owando, chef-lieu du département de la Cuvette, l'abondance des précipitations de ces derniers mois et la forte pluviométrie sont à l'origine de situations socio-humanitaires catastrophiques. Elles sont à l'origine des sinistres qui naissent et laissent les populations dans le désarroi: *«Nous sommes heureux de constater que le Gouvernement s'emploie à redonner vie et espoir aux populations sinistrées d'Owando commune et ses environs»,* a déclaré Alphonse Ibarra, secrétaire du bureau exécutif du Conseil municipal.

Pour lui, ces dons d'assistance sont le témoignage de ce que le Gouvernement est très attentif aux malheurs des populations que personne n'a jamais souhaités. *«Il s'agit là de la mise en œuvre de la gouvernance sociale et solidaire à travers les différents leviers de l'Etat protecteur prôné par le Chef de l'Etat»,* a-t-il renchéri.

Cette assistance a concerné les 71 ménages victimes du sinistre du 7 mars 2022 dans six quartiers d'Owando. *«Vous avez la réponse du Chef du l'Etat»,* a déclaré la ministre, avant de procéder à la remise des kits à un échantillon représentatif, en compagnie de Christophe Tchicaya, préfet de la Cuvette.

Sans répit ni repos, la ministre a bouclé son périple le 27 juin à Mbama où l'accueil était bon enfant. Le district était pavoisé de banderoles et d'effigies des deux candidats en lice aux législatives. Danses et chants traditionnels ont meublé la cérémonie qui s'est déroulée dans l'enceinte de la sous-préfecture, en présence du préfet de la Cuvette-Ouest et de la ministre Arlette Soudan-Nonault, candidate.

Entre 2019 et 2021, des vents violents d'une furie inédite s'étaient abattus dans le district, emportant des toitures, des murs d'habitation et dévastant des champs. *«Aujourd'hui, Mme la ministre, vous venez à Mbama pour mettre fin aux souffrances engendrées par ces vents. Les kits que vous offrez éloignent résolument le triste souvenir du désastre vécu. Merci au Président de la République»,* a expliqué le sous-préfet Jean Edouard Massamba.

Au total, 68 sinistrés ont bénéficié de cette assistance humanitaire composée des kits de vivres, non vivres et matériaux de construction. *«Cet acte est à mettre à l'actif de votre efficacité au sein du Gouvernement»,* a dit le directeur départemental de l'action humanitaire de la Cuvette-Ouest.

«Je vous apporte ces dons au nom du Président de la République et du Gouvernement. Nous faisons face aux catastrophes mais aussi à la vulnérabilité. Nous sommes là pour dire merci au Président de la République qui se bat pour être au chevet de la population», a conclu la ministre qui a été chaleureusement ovationnée par la population.

Cyr Armel YABBAT-NGO

COUP D'OEIL EN BIAIS

L'administration publique tourne au ralenti

La plupart des cabinets ministériels sont vides. Par ces temps de campagne électorale pour les législatives et les locales des 4 et 10 juillet 2022, la plupart des 22 ministres candidats, leurs directeurs de cabinet et leurs conseillers sont en campagne électorale. Certains n'hésitent pas à faire usage des moyens de l'Etat. Dans cette situation où l'administration publique tourne au ralenti, les autres collaborateurs des ministres dans les directions générales, eux, en profitent aussi et restent chez eux. Les administrations comptent de nombreux absents. Tous attendaient tranquillement le salaire du mois de juin qui a été viré.

A Bacongo, des jeunes protestent contre la direction du PCT

Les membres de l'association Dynamique « Mbongui ya béto » sont mécontents du parti du candidat qu'ils entendent soutenir aux législatives prochaines, dans la première circonscription électorale de Bacongo, un certain Jarel Love Nguesso. Ils l'ont fait savoir dans une déclaration publiée au terme d'une réunion et ont menacé d'organiser une marche en direction de la Présidence de la République. Ils disent avoir appris que Pierre Moussa, secrétaire général du PCT, aurait demandé à leur candidat de se retirer. «Où est la diversité démocratique ?», s'interrogent-ils.

Législatives explosives dans le Niari?

Les élections législatives de juillet 2022 s'annoncent explosives dans le Niari. A Dolisie, des compagnons d'hier au sein de l'UPADS se retrouvent dans une position d'adversaires invétérés. Ils se jettent des accusations à la face. Un ancien membre de la jeunesse de l'UPADS dans le Niari, Jonas Fred Makita, aujourd'hui candidat aux législatives dans cette circonscription, mais sous d'autres couleurs, a par exemple révélé que lui et ses camarades d'hier auraient commis des atrocités contre les membres du PCT sous la houlette de l'actuel ministre UPADS Honoré Sayi. Puis il a demandé pardon au Président Sassou-Nguesso. Une manière de discréditer l'actuel ministre de l'Energie. L'UPADS ne décolère pas. Le parti des ''Trois palmiers'' voit derrière ces accusations la main d'un ministre d'Etat. Aux dernières nouvelles, Jonas Fred a annoncé avoir été victime d'une « tentative d'enlèvement », rapporte Brazza net Congo. Un mauvais climat règnerait aussi à Makabana, où un candidat indépendant digère mal son retrait par « la DGAE », selon lui. De même qu'à Nianga où on signale des frictions entre militants de certains partis en lice.

L'UMP de Digne Elvis Tsalissan Okombi serait-elle coincée?

Brazza Congo net, une page Facebook, fait état de relations désormais pas au beau fixe entre l'UMP (Union pour un mouvement populaire), le parti de Digne Elvis Tsalissan Okombi, pourtant proche du Président Denis Sassou-Nguesso, et la majorité présidentielle. Dans l'interview que lui a accordée le tonitruant président de l'UMP, ce dernier accuse la majorité présidentielle d'imposer à son parti la bataille électorale dans les circonscriptions où l'UMP siège. «Nous n'avons de choix que la bataille face à la majorité présidentielle», rapporte Brazza Congo Net. Pour s'en sortir, Digne Elvis révèle que son parti est en pourparlers avec des leaders de l'opposition individuellement pris dans certaines circonscriptions.

Grève de la faim pour protester contre les bas salaires

Des employés du secteur pétrolier ont entamé une grève de la faim lundi 27 juin dernier à Pointe-Noire, pour protester contre les bas salaires et revendiquer la revalorisation de leurs salaires. Cette grève concerne les employés des raffineries, les terminaux pétroliers et les bases onshore et offshore. Les syndicats du secteur exigent aussi le versement d'une compensation financière pour certains d'entre eux mis en chômage technique durant la période de la crise sanitaire. Selon ces syndicats, leurs revendications ne sont pas satisfaites par les autorités congolaises depuis près de cinq ans. Par ailleurs, ils ont annoncé la deuxième phase de la grève pour ce mercredi 29 juin. Il s'agit de la suspension des activités professionnelles dans leur secteur, au cas où leurs exigences n'étaient toujours pas satisfaites.

Un immeuble de commerce ravagé par un incendie à Brazzaville

L'électricité est un casse-tête pour beaucoup de foyers et de commerces à Brazzaville. Non seulement, elle en vient souvent à manquer, mais lorsqu'elle est rétablie, elle cause des dégâts. Samedi 26 juin dernier, vers 2h du matin, au marché de Poto-Poto 2 (ex-marché de Moungali), entre la rue Mbochi et la rue Lénine, un incendie y aurait été provoqué par un court-circuit électrique. Il a consumé plusieurs boutiques de la Galerie Cissé. Si on ne déplore pas de pertes humaines, les propriétaires n'ont rien récupéré. Ils ont tout perdu.

INDUSTRIES EXTRACTIVES

Vers la 3e évaluation ITIE

Le comité national ITIE a éprouvé la nécessité de faire une auto-évaluation avec les parties prenantes chargées du suivi du processus ITIE et jauger son impact dans l'application. A ce titre, ce comité a organisé, avec l'appui du Projet des réformes intégrées au secteur public (PRISP), trois ateliers de sensibilisation sur l'auto-évaluation relative à la troisième validation du pays prévue le 1er juillet 2022, à l'endroit des entités gouvernementales, mardi 21, avec les entreprises, mercredi 22 et avec la société civile jeudi 23 juin 2022, à Brazzaville.

Florent Michel Okoko

Bozire Clovin Assen Ontsouon

Christian Mounzéo

Le premier et le deuxième atelier ont été présidés par Florent Michel Okoko, le secrétaire permanent du comité exécutif de l'ITIE, en présence de Bozire Clovin Assen Ontsouon, -responsable de suivi et évaluation au PRISP. Le troisième a été placé sous la direction de Christian Mounzéo, 3e vice-président du comité national et coordonnateur national de la coalition *«Publiez ce que vous payez».*

La seconde validation du Congo avait connu quelques lacunes, dont entre autres, l'engagement de la société civile, la participation de l'Etat, la répartition des revenus issus des ressources naturelles, conformément à la norme ITIE et le débat public. Au total, le conseil d'administration international ITIE avait comptabilisé neuf mesures correctives de statut non satisfaisant par le rapport aux exigences de la norme ITIE 2016. Pour la troisième validation, le secrétariat international de l'ITIE cherche à collecter les points de vue des parties prenantes sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la norme ITIE. La norme ITIE exige une participation pleine, active et efficace du Gouvernement, des entreprises extractives et de la société civile à la mise en œuvre du processus.

Les membres de la société civile

Le comité national ITIE est un organe qui a pour mission de promouvoir et suivre les règles de bonne gouvernance des revenus issus des ressources naturelles. Plusieurs pays en développement disposent d'énormes ressources pétrolières, minières, gazières et forestières, dont l'exploitation génère d'importants revenus. Paradoxalement, ces ressources n'ont pas engendré le développement du fait de la mauvaise gouvernance, du manque de transparence et du non-respect de l'obligation de rendre compte.

A l'ouverture du premier atelier, Florent Michel Okoko a rappelé: *«Aujourd'hui, l'ITIE a permis, et même dans la construction du budget de l'Etat, de ressortir les lignes qui montrent de manière très précise et claire, par exemple les contributions forestières aux ressources de l'Etat. Le Gouvernement est engagé pour cette troisième validation qu'elle soit une réussite. Les diligences sont faites».* Bozire Clovin Assen Ontsouon, responsable de suivi et évaluation au PRISP a indiqué que Le Congo va lancer le processus de validation le 1er juillet 2022, qui est la 3e validation. Au niveau de la Banque mondiale, à travers le projet PRISP, *«nous appuyons le Gouvernement par l'ITIE à mettre en œuvre l'initiative pour améliorer la transparence».* Christian Mounzéo a souligné que *«cette 3e validation est cruciale. Elle doit permettre au Congo, soit de se maintenir, soit d'être suspendu. Cette fois-ci, c'est sur la norme ITIE 2019 que le pays sera apprécié».*

L'atelier a consisté d'identifier les effets induits de la mise en œuvre de l'ITIE, si le pays respecte son statut de conformité. A noter que L'ITIE célèbre cette année sa 20e année d'existence.

Philippe BANZ

COOPERATION CONGO-FRANCE

Signature d'une convention de crédit au profit du Congo

Dans le cadre de la mise en œuvre de son programme économique et financier, **le Congo vient de bénéficier d'un soutien** budgétaire de la France de 67,5 millions d'euros, soit 44,3 milliards de FCFA, sur la période 2022-2024. La signature de cette convention s'est faite entre Rigobert Roger Andély, ministre des Finances, François Barateau, ambassadeur de France au Congo et Maurizio Cascioli, directeur de l'Agence française de développement (AFD), le vendredi 24 juin 2022 à Brazzaville. C'était en présence de Mme Korotoumou Ouattara, représentante de la Banque mondiale au Congo.

Les trois parties pendant la signature

Cet appui financier, mis en œuvre par l'AFD vise à soutenir les efforts engagés par le Gouvernement congolais pour le redressement économique et social, suite à l'adoption le 21 janvier 2022, d'un nouveau programme avec le Fonds monétaire international (FMI), d'un montant de 455 millions de dollars. Cet accompagnement sera réalisé en trois versements. Un premier de 30 millions d'euros, soit 19,6 milliards FCFA pourra être effectué dès la ratification par le parlement de cette convention de crédit. Le deuxième versement de 20 millions d'euros (13,1 milliards FCFA) et le troisième versement de 17,5 millions d'euros (11,4 milliards FCFA) seront respectivement effectués en 2023 et 2024, sous réserve d'une bonne exécution du programme avec le FMI.

Cette signature confirme les engagements annoncés par la France lors du sommet extraordinaire des Chefs d'Etat de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) tenu à Yaoundé (Cameroun) en août 2021 et traduit la solidarité du partenariat bilatéral entre le Congo et la France, a dit François Barateau. Cette aide budgétaire, a précisé l'ambassadeur de France, fera l'objet de suivis réguliers, avec une attention portée sur les efforts entrepris par le Gouvernement pour atteindre les objectifs du programme conclu avec le FMI, notamment en matière de réformes, de la gestion des finances publiques et de la dette intérieure. Il a réaffirmé le soutien de la France au Congo, dans sa volonté de renforcer le cadre de gouvernance. *«Nous réitérons notre confiance et notre soutien sans faille, mais exigeant»*

Poignée de mains entre le ministre et l'ambassadeur

Pour sa part, le ministre Rigobert Roger Andély a salué cette contribution qui se situe sur la trajectoire de diversification et de croissance économique ainsi que de la lutte contre les inégalités, en cohérence avec le PND 2022-2026. *«C'est pour moi une occasion de rappeler l'option prise par le Président de la République dans son projet de société de normaliser les relations avec la communauté financière internationale, de rétablir les grands équilibres et mobiliser ainsi les financements extérieurs, en plus de nos propres ressources, afin de faire face à nos grands défis de développement»*, a dit le ministre des Finances. *«Ce financement nous permettra de financer la crise énergétique et la crise alimentaire pour satisfaire les besoins urgents de nos populations»,* a poursuivi Rigobert Roger Andély.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

AGENCE FRANÇAISE DE DEVELOPPEMENT

Contribuer à la formation des cadres à fort potentiel

L'Agence française de développement (AFD) de Brazzaville et le **réseau associatif Congo-CEFEB (Centre d'études financières,** économiques et bancaires), devenu aujourd'hui Campus du développement, ont organisé une cérémonie de remise des diplômes du Master maitrise d'ouvrage pour le développement (MODEV) du campus AFD. C'était le 22 juin 2022, sous la présidence de François Barateau, ambassadeur de France au Congo. En présence de Maurizio Cascioli, directeur de l'AFD et Félicien Wilfried Diabelo Kivouvou, président du réseau associatif Congo-CEFEB, mis en place pour regrouper tous les diplômés issus des promotions 2017-2018 et 2019-2020 du campus AFD.

Trois récipiendaires entourés des organisateurs de la formation

Ce programme contribue à la formation des cadres identifiés et soutenus par leurs administrations. Le Campus AFD est un centre de formation et d'innovation pédagogique pour les acteurs du développement des pays d'intervention de l'AFD. Ce centre délivre des diplômes professionnels et les formations portent sur la gestion de projet et les enjeux de développement durable. Ce centre entend donner aux jeunes cadres des institutions ou des entreprises, en relation avec l'AFD, des connaissances, et des outils leur permettant de devenir au sein de leurs structures des acteurs du changement, de l'innovation et de la mise en œuvre de leur stratégie et de contribuer ainsi à l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD).

Pour Félicien W.D. Kivouvou, former pour créer les conditions de progrès d'une élite est l'ambition de la France dans le cadre de sa coopération avec le Congo.

Pour sa part, l'ambassadeur de France a souligné que le campus du développement est en complément des financements et des assistances techniques apportés. Les parcours et formats pédagogiques visent à accompagner les bénéficiaires dans l'évolution des pratiques. *«Je salue votre initiative, le réseau associatif Congo-CEFEB qui vise à dynamiser la société civile et doter le Congo, comme c'est déjà le cas dans d'autres pays d'intervention de l'AFD, d'un lieu d'échange et de capitalisation autour des cadres professionnels ayant suivi des formations du campus».*

Mme Medecie Poaty Andzoli, une des récipiendaires de la promotion 2019 s'est réjouie: *«Nous avons reçu nos diplômes après une année d'arrache-pied avec la COVID-19. Aucun évènement de l'année 2019-2020 ne nous a empêché de pouvoir décrocher ce diplôme. Je remercie l'Etat français qui ne cesse de valoriser des compétences, parce que la formation master maitrise d'ouvrage pour le développement est une formation qui met en avant les compétences congolaises. L'expertise locale ne peut plus sortir d'ailleurs mais du Congo, d'où la création du réseau».* Yamelly Impouma Mboue, de la promotion 2017-2018 a expliqué le mode de sélection pour obtenir ce diplôme. *«L'AFD écrit aux institutions en demandant un partenariat, parce que la formation est assurée par les deux parties. L'AFD offre les moyens logistiques, mais l'institution qui emploie l'étudiant l'accompagne. Pour mon cas, c'est la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC) qui a financé toute la formation».* Francis Thedy Adoua Ndinga, ingénieur de développement rural promotion 2019-2020 a livré ses impressions. *«Je suis très satisfait pour le travail accompli et ce que la France fait à travers l'AFD à l'ensemble d'étudiants. Actuellement, je suis directeur au centre de valorisation des produits forestiers non ligneux, qui est un établissement public sous tutelle du ministère de l'Economie forestière. Nous invitons les jeunes à se rapprocher de l'AFD pour découvrir cette offre formation».*

Peu avant la remise des diplômes, les récipiendaires du campus du développement, réunis au sein d'un réseau, ont tenu leur première assemblée générale constitutive que dirige Félicien Wilfried Diabelo Kivouvou.

Philippe BANZ

PROJET FORÊT ET DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE (PFDE)

Validation de l'avant-projet de loi sur la faune et les aires protégées...

Le PFDE a tenu du 27 au 30 juin 2022, à Kintélé, un atelier national au cours duquel les participants venus des 12 départements du Congo ont examiné et validé l'avant-projet de loi portant sur la faune, les aires protégées et ses textes d'application. C'était sous les auspices de Bienvenu Babela, conseiller administratif et juridique de la ministre de l'Economie forestière, représentant Pierre Tati, le directeur de cabinet de Rosalie Matondo, empêché.

Les participants posant après l'ouverture des travaux.

Ont pris part à ces assises: Corine Victorine Ondzé Dickélé, coordonnatrice du projet forêt et diversification économique, les juristes et experts en gestion de l'environnement ainsi que les représentants des Organisations non gouvernementales œuvrant dans le domaine de la conservation de la biodiversité.

L'atelier avait pour objectifs de: recueillir les points de vue de toutes les parties prenantes; identifier les points de discussion; trouver des solutions idoines aux points de discussion; valider de manière concertée l'avant-projet de loi sur la faune et les aires protégées.

Il en ressort que les propositions des parties prenantes, préalablement discutées, ont été prises en compte. Les lacunes et les incohérences constatées pendant la mise en œuvre de la loi en vigueur ont été comblées. La cohérence entre le texte de loi en révision et ceux régissant d'autres secteurs, ainsi que les Conventions internationales dûment ratifiées par le Congo est respectée.

Avec l'appui des partenaires au développement, le Congo a adopté, il y a peu, sa politique forestière. Il s'agit d'un document d'orientation indiquant toutes les actions qui doivent être menées dans le secteur stratégique de la forêt, en harmonie avec le plan de convergence de la Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC) et les Conventions internationales relatives à la conservation et la gestion durable de la biodiversité ratifiées.

Dans son allocution d'ouverture, lue par Bienvenu Babela, Pierre Tati a fait savoir que la mise en œuvre effective de cette politique ne devrait pas se faire sans un cadre juridique national approprié portant sur l'autre composante non moins importante de biodiversité: la faune. C'est ainsi que dans le cadre du GEF6 financé par la Banque mondiale, le ministère de l'Economie forestière s'est résolument engagé, par le biais du PFDE, dans le processus de révision de la loi sur la faune et les aires protégées.

La loi révisée permettra au Congo de s'arrimer à la nouvelle donne de la conservation et la gestion durable de la biodiversité reconnue et promue au niveau national et international.

In fine, la conservation et la gestion durable des espèces de la faune et de la flore sauvages sont capitales. *«Elles occupent une place de choix dans le projet de société du président Denis Sassou Nguesso»,* selon le directeur de cabinet de la ministre Rosalie Matondo.

FINANCES

Un recensement des contribuables en cours pour la maitrise de l'assiette fiscale

Le Gouvernement par le biais du ministère des Finances, du budget et du portefeuille public a lancé l'opération de recensement des contribuables de l'administration fiscale le mercredi 22 juin 2022, à Brazzaville. C'est Ludovic Ngatsé, ministre délégué au budget qui a présidé cette cérémonie.

Les officiels à l'issue du lancement de l'opération

Ce recensement, le tout-premier à être réalisé sur tout le territoire national, en commençant dans les deux grandes villes: Brazzaville et Pointe-Noire permettra de mettre à jour le fichier des contribuables de l'administration fiscale. Il est informatisé avec géolocalisation et sera réalisé par des professionnels en techniques d'audit et de contrôle, le groupement Ernest Young et GEEPS. Celui-ci vise toutes les entités poursuivant un but lucratif, quelle que soit la nature de l'activité ou la forme juridique de l'entreprise. Le contribuable-entreprise à recenser devrait être compris comme toute unité économique, formelle ou informelle.

Le fondement juridique de ce recensement se trouve dans la loi, plus précisement à l'article 301 du code général des impôts, tome 1, qui dispose ce qui suit: *«les autorités locales et l'administration fiscale procèdent annuellement au recensement des personnes imposables et dressent les matrices au vu desquelles l'administration fiscale établit des titres de perception»*, a précisé Ludovic Ngatsé.

Les résultats de cette opération devraient entre autres, permettre d'assurer l'équité entre les contribuables. *«Il est frustrant de savoir ou de constater que votre concurrent ou le commerçant ne paie pas ses impôts ou n'est pas contrôlé par l'administration fiscale»*, a déploré le ministre délégué au Budget.

Cette opération d'une portée nationale, nécessite l'apport de plusieurs parties pour sa réussite; d'où l'invite du ministre délégué au Budget: *«Nous avons besoin de l'assistance des autorités locales: les administrateurs-maires et les chefs de quartier, mais aussi les responsables des organisations professionnelles à qui nous demandons de faire le relais informationnel auprès de leurs membres ou adhérents»*, a-t-il lancé.

Le fichier des contribuables sera partagé avec les collectivités locales pour l'établissement des matrices des patentes; avec l'Agence congolaise pour la création des entreprises (ACPE) pour apprécier la durée de vie des entreprises créées, car nombreuses se forment et ne deviennent jamais contribuables, avec l'Institut national de la statistique (INS) pour une analyse approfondie de nos entreprises, a fait savoir le ministre Ngatsé.

A noter qu'en mars de cette année, l'INS avait publié les résultats du premier recensement général des entreprises du Congo. Il a été dénombré en décembre 2020, 91.014 unités économiques dont 79.775 actives, soit 87,7%. L'ACPE a également publié en 2022 un bulletin sur la création des entreprises au Congo de 2015 à 2021. Les chiffres sont encourageants:1.500 entreprises créées en 2015 avec un pic de 3.009 en 2021;un total de 13.655 entreprises créées à travers l'ACPE entre 2015 et 2021, soit une moyenne de 950 entreprises par an. *«Que va nous révéler le recensement des contribuables? Des entreprises dénombrées par l'INS, combien paient la patente ou combien sont dans le fichier de la direction générale des impôts et domaines (DGID) en 2022? pour les entreprises recensées par l'ACPE, combien d'entre-elles sont dans le fichier de la DGID? C'est autant de questions qui font que ces résultats soient attendus avec beaucoup d'intérêt»,* a souligné le ministre délégué au Budget. *«Le Gouvernement accordera un délai d'un mois et sans pénalité aux contribuables pour régulariser leurs immatriculations au numéro d'identification unique (NIU) et le paiement des impôts dus et non déclarés»*, a-t-il dit.

E.M-O

MICROFINANCE

Hope Congo lance officiellement Crédit Mopila à Pointe-Noire

En partenariat avec NSIA, Hope Congo veut, de nouveau, mettre à la disposition de la population de Pointe-Noire, un nouveau produit qui est un crédit, le Crédit Mopila (chauffeurs, en langue lingala). Ce produit vise à faire en sorte que les chauffeurs de taxi ou des entrepreneurs puissent être à leur tour propriétaires d'un taxi. Ce produit a été lancé le mercredi 22 juin dernier à Pointe-Noire, en présence de Joel Ellah Kouassi, directeur général de NSIA; de Patrick Dogbe, directeur général de HOPE CONGO, avec un certain nombre de clients de HOPE Congo.

HOPE est une institution de microfinance de deuxième catégorie. Il a lancé ses activités au Congo le 8 mars 2010. Avec un seul produit, le crédit Banque communautaire (BACO) qui lui fait parvenir les clients vers des groupes solidaires.

Aujourd'hui, HOPE Congo se lance encore sur le terrain avec un nouveau produit innovant dénommé: Crédit Mopila. Des études ont montré que le secteur des transports brasse, chaque jour, des centaines de millions qui ne sont pas en majorité systématiquement contrôlés par le système financier formel. Les revenus des chauffeurs de taxi ou de bus sont très peu bancarisées.

Le Crédit Mopila a démontré, pour les clients actuels de HOPE Congo, leur intérêt à diversifier les sources de revenus; il permettra à tout entrepreneur congolais ou résident, ainsi qu'aux conducteurs de taxi, de réaliser le rêve de diversifier leurs sources de revenus.

Photo de famille des participants à la rencontre.

Dans son mot de circonstance, Joel Ellah Kouassi, directeur général de NSIA, a rappelé que deux années durant, HOPE et NSIA au Congo ont mené des négociations pour l'aboutissement de ce partenariat.

«Il nous a fallu trouver ensemble, en une seule offre, le couplage parfait de nos deux produits d'appel, l'octroi de crédit pour HOPE Congo et l'assurance AUTO pour NSIA Assurance Congo. Le centre même du débat n'était pas de trouver le moyen de vendre plus, mais plutôt d'apporter une solution exceptionnelle à la population congolaise, désireuse de se lancer dans l'entrepreneriat en général, ainsi qu'aux chers clients HOPE Congo qui ne cessent de témoigner de leur gratitude ponctuelle et de leur fidélité à la marque. Nous tenons à remercier notre partenaire, HOPE Congo, pour sa volonté de servir, ensemble avec la marque NSIA, la population congolaise», a dit Joel Ellah Kouassi.

Le Prêt Mopila est un produit qui est ciblé aux clients âgés de 18 à 64 ans au moment du décaissement du prêt. Les clients peuvent être des propriétaires de taxi qui souhaitent enrichir leur flotte existante, mais aussi les entrepreneurs ayant une activité existante et qui souhaitent diversifier leurs sources de revenus.

Le directeur général de HOPE Congo, dans son mot de lancement officiel du produit Crédit Mopila, a remercié le ministère des Finances, du budget et du portefeuille public, la Banque des États de l'Afrique Centrale, les banque commerciales partenaires, les fournisseurs de véhicules, les clients de HOPE Congo et d'autres pour la confiance manifestée et renouvelée rehaussant la cérémonie du lancement du Crédit Mopila.

Patrick Dogbe, directeur général de Hope Congo.

A noter que le coût de la voiture est de 4.225.000 francs CFA avec les assurances responsabilité civile, garantie assistance et individuel chauffeur, taxe de roulage, carte crise, patente, contrôle technique, droit d'auteur, plaque d'immatriculation, Veritas et peinture montrent que le montant de la demande totale est de 4.846.566 francs CFA. Le client ou l'intéressé devrait déposer en espèces avant le décaissement du prêt la somme de 1.407.719 dans son compte à HOPE Congo.

DIPLOMATIE

Trouver une solution rapide et durable au conflit en RD Congo

Les dirigeants de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) veulent une action forte contre les discours de haine en République Démocratique du Congo. Ils l'ont fait savoir lors d'un sommet organisé récemment dans la capitale du Kenya Nairobi, par le président de ce pays Uhuru Kenyatta. Les chefs d'Etat Yoweri Museveni de l'Ouganda, Paul Kagame du Rwanda, Salva Kiir du Soudan du Sud, Antoine Félix Tshisekedi Tshilombo de la RDC et Evariste Ndayishimiye du Burundi y ont participé. La Tanzanie était représentée par le Dr John Steven Simba Chawene, Haut-commissaire.

De g. à dr: Yoweri Museveni, Uhuru Kenyatta, Paul Kagame et Antoine Félix Tshisekedi Tshilombo .

Les dirigeants de l'organisation régionale, réunis à Nairobi, ont discuté des problèmes de sécurité dans l'Est de la République Démocratique du Congo. Ils ont appelé à *«une action forte pour mettre fin à tout langage offensant, discours de haine, menaces de génocide et autres discours d'incitation politique»*.

D'après les résolutions finales du sommet, les chefs d'Etat se sont engagés à contribuer à la *«réconciliation et à une paix durable»* et sont déterminés à trouver *«une solution rapide et durable au conflit en République Démocratique du Congo»,* en particulier dans *«les provinces du Nord et du Sud-Kivu ainsi que de l'Ituri».*

Ils ont préconisé le déploiement d'une force régionale en RDC, et ont apprécié la primauté de la Constitution du pays.

Ils se sont engagés à maintenir un pays unifié et sûr, avec des institutions cohérentes et crédibles du gouvernement central exerçant une pleine autorité territoriale. Ils estiment que les moyens pacifiques restent la solution pour résoudre les conflits, selon leur déclaration. Parmi les résolutions du sommet, figure la création de la force régionale qui sera constituée en tant que force de la Communauté d'Afrique de l'Est, en vertu du protocole de l'organisation sur la paix et la sécurité et de l'article 124 du traité de la CAE sur la paix et la sécurité régionales et de l'article 125 sur la coopération en matière de défense.

Le sommet a déclaré que la force régionale proposée a reçu son mandat opérationnel et a détaillé sa structure opérationnelle pour les chefs d'Etat. Les dirigeants de la région ont demandé qu'un cessez-le-feu immédiat soit appliqué et que la cessation des hostilités commence immédiatement, y compris le retrait des positions récemment prises.

Le processus politique doit être intensifié par toutes les parties afin de permettre aux citoyens de la RDC de se sentir en sécurité et de pouvoir reprendre et poursuivre leurs activités sociales, culturelles et économiques respectives, indique la déclaration. Les dirigeants ont également souligné que tout langage offensant, discours de haine, menaces de génocide et autres propos politiquement incitatifs doivent cesser et être découragés par toutes les parties. La population de la RD Congo doit être encouragée à travailler ensemble afin de stabiliser l'Est du pays pour qu'il prospère, ont-ils soutenu.

Alain-Patrick MASSAMBA

SOMMET ANGLOPHONE AU RWANDA

Le Gabon et le Togo intègrent le Commonwealth

La réunion des chefs de Gouvernement du Commonwealth s'est tenue du 24 au 25 juin 2022 à Kigali, au Rwanda. Pendant deux jours, les participants ont focalisé leurs discussions sur la reprise des économies post-COVID, le changement climatique ou les conséquences de la guerre en Ukraine pour les 56 pays de l'organisation désormais, avec l'intégration du Gabon et du Togo.

Paul Kagamé et certains dirigeants du Commonwealth

Les Etats membres ont évoqué la guerre en Ukraine et réaffirmé leur soutien à la Charte des Nations unies et aux efforts internationaux pour la paix. Ils s'inquiètent aussi de la flambée des prix qui met en difficulté la sécurité alimentaire des vulnérables au sein de l'organisation.

Les chefs de Gouvernement anglophone

L'un des temps forts du sommet, a été l'entrée de deux nouveaux pays dans le Commonwealth, le Gabon et le Togo. Ce sommet s'est également tenu en pleine polémique autour du partenariat migratoire du Rwanda et du Royaume-Uni. Jeudi 23 juin, la question a été abordée lors d'un échange entre le Premier ministre britannique Boris Johnson et le président rwandais Paul Kagamé.

Devenu président du Commonwealth pour deux ans, Paul Kagamé a répondu aux critiques faites sur son bilan en termes de droits humains. L'organisation de ce sommet à Kigali a en effet été critiquée par les organisations de défense des droits humains. Elles accusent les dirigeants du Commonwealth de ne pas être regardants sur la répression et l'emprisonnement dont les opposants sont victimes au Rwanda.

Paul Kagamé a été ferme, et a répondu à ses adversaires en ces termes: *«En ce qui concerne les valeurs, nous n'avons besoin d'aucune leçon de qui que ce soit. Je veux vous assurer qu'il n'y a personne qui connaît les valeurs mieux que nous ici au Rwanda»*, a-t-il martelé.

De même, le dirigeant rwandais a rejeté les accusations sur la détention d'opposants politiques dans son pays. Affirmant que *«certains de ses détracteurs les plus virulents avaient été libérés de prison par grâce présidentielle. Et il n'y a personne au Rwanda qui soit en prison et qui ne devrait pas y être parce que nous avons un système judiciaire qui est en fait fonctionnel et juste».*

Alain-Patrick MASSAMBA

Tarifs d'abonnement

Congo
6 mois
Retrait sur place: 15.600
Expédié: 23.400
1 an
Retrait sur place: 31.200
Expédié: 46.800

France, Afrique Francophone
91 Euros
182 Euros

Autres pays d'Afrique
96 Euros
192 Euros

Europe
96 Euros
192 Euros

Amérique-Asie
100 Euros
200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

SCIENCE

Valoriser la recherche en Afrique

Les chercheurs d'Afrique demandent davantage d'égalité dans les collaborations scientifiques entre le continent et l'Occident. C'était à l'occasion de la Conférence mondiale sur l'intégrité au sein de la recherche, organisée au début du mois de juin 2022 au Cap, en Afrique du Sud. Selon eux, certaines mauvaises pratiques persistent encore.

Pour Edmond Sanganyado, spécialiste des questions de pollutions chimiques, d'origine zimbabwéenne et désormais enseignant à l'université de Northumbria, en Angleterre, observateur régulier des problèmes autour de la façon dont sont conduites les recherches en Afrique, *«il y a ce qu'on appelle la recherche hélicoptère, où des scientifiques occidentaux arrivent en Afrique, font leurs recherches, puis rentrent chez eux et publient leur travail, sans échanger avec les chercheurs locaux. Ces scientifiques occidentaux ne vont pas forcément comprendre le contexte africain et leurs recommandations ne seront pas toujours adaptées au terrain».*

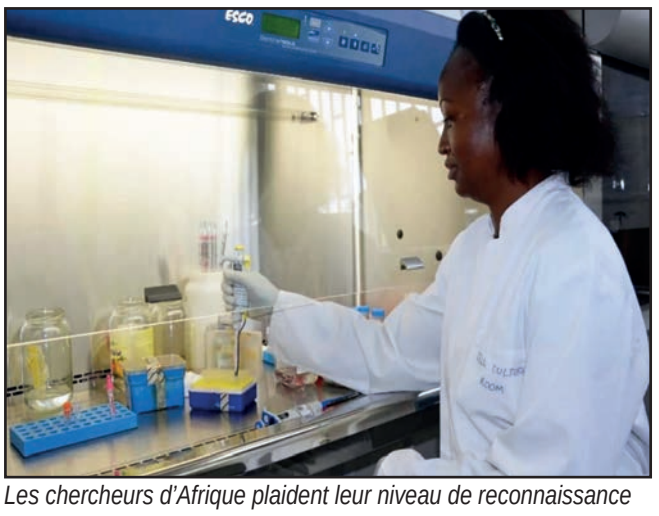

Les chercheurs d'Afrique plaident leur niveau de reconnaissance

Et, «lorsque les chercheurs locaux sont associés, leur rôle n'est pas forcément valorisé. Les chercheurs africains sont souvent réduits à collecter les données, et parfois ils ne sont pas bien identifiés comme contributeurs de la recherche», a-t-il expliqué.

Un groupe de chercheurs travaille désormais sur la «déclaration du Cap», un texte qui doit compiler les bonnes pratiques. Sur ce groupe, Glenda Gray, présidente du Conseil sud-africain de la recherche médicale a déclaré: *«J'espère que cela permettra de mettre en lumière les inégalités auxquelles les scientifiques des pays à revenus faibles et modérés sont confrontés. Ils ont de nombreux défis qui concernent l'analyse de leurs données, leur publication dans des délais raisonnables. C'est presque comme si on ne faisait pas confiance à leurs données».*

La revue The Lancet a annoncé vouloir être plus vigilante et refusera tout papier qui ne reconnaîtrait pas la participation de chercheurs locaux pour des études effectuées en Afrique. Le très réputé journal scientifique médical britannique souhaite faire respecter l'intégrité et l'équité des travaux scientifiques qui, trop souvent, oublient les scientifiques d'Afrique.

Rachid Id Yassine, chercheur à l'université Gaston Berger du Sénégal et coordonnateur de la nouvelle revue Global Africa, pour sa part, estime que, la source du problème de la recherche africaine est avant tout structurelle. *«L'une des premières sources majeures, c'est celle du financement de la recherche. Dans les pays du Nord, les investissements dans la recherche par le secteur privé, mais également par la recherche publique, sont beaucoup plus massifs et colossaux. En revanche, sur le continent africain, ce sont les acteurs politiques et les décideurs politiques eux-mêmes qui sous-investissent dans la recherche scientifique»*, explique-t-il.

«Les chercheurs africains sont en général mobilisés ou sollicités de manière pas suffisante, ou en tout cas de manière très peu crédible. On fait appel généralement à des cabinets de consultants à l'étranger ou à des chercheurs qui ont un parcours à l'étranger ou en dehors du continent, plutôt que de faire confiance à la recherche africaine elle-même. C'est-à-dire que la crédibilisation du chercheur africain passe par l'extérieur et c'est l'un des problèmes fondamentalement africains avant d'être celui du reste du monde», souligne Rachid Id Yassine.

«La crise est à plusieurs niveaux. Il y a un niveau local dans lequel, effectivement, les moyens de former de bons chercheurs sont insuffisants, et au niveau continental, les disparités sont très fortes en fonction des différents Etats et gouvernements, même des différentes institutions sous-régionales. Il n'y a pas de politique scientifique africaine fondamentalement comme on pourrait avoir une politique européenne de la recherche scientifique», conclut le chercheur.

Gaule D'AMBERT

Lactalis International

Succursale de la société Lactalis International,
Ayant son siège social: 16, avenue Jean Jaurès,
94600 CHOISY LE ROI France
Adresse du Bureau de représentation: quartier Siafoumou, Pointe-Noire,
République du Congo.

Aux termes de l'acte de décision de la gérance du 25 avril 2022, reçu au rang des minutes de Maître Noël MOUNTOU, Notaire à Pointe-Noire, le 19 mai 2022, sous le répertoire n0262/MN/022, enregistré à Pointe-Noire (Recette de Pointe-Noire Centre), le 27 mai 2022, sous le n04793, folio 099/22, le gérant a décidé de la fermeture de son bureau de représentation en République du Congo, immatriculé au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) de Pointe-Noire, sous le numéro CG/PNR/16 B 764.

Dépôt dudit acte a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro CG-PNR-01-2015-B21-00764.

L'inscription modificative de l'immatriculation de la succursale au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier a été effectuée par le Greffe du Tribunal de Commerce, en date du 8 juin 2022.

Pour avis,

Le gérant.

CNOOC CONGO SA

Société anonyme avec Administrateur Général
Au capital de 10.000.000 F. CFA
Siège social: Centre-Ville, Côte sauvage, section E, parcelle 127, Pointe-Noire,
République du Congo
R.C.C.M.: CG-PNR-01-2011-B14-02071

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'Actionnaire Unique, en date à Beijing (République Populaire de Chine) du 22 avril 2022, enregistré auprès de la Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre le 19 mai 2022, sous le n0 4556, folio 094/4, l'Actionnaire unique de la société a notamment pris acte de la démission de Monsieur Hanyun Cui de ses fonctions d'Administrateur général adjoint et décidé de ne pas remplacer l'Administrateur général adjoint démissionnaire.

Dépôt dudit procès-verbal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le numéro CG-PNR-01-2022-D-00457. L'inscription modificative de l'immatriculation de ta société au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier a été constatée le 16 juin 2022, sous le numéro CG-PNR-01-2022-M-00685.

Pour avis,
L'Administrateur Général.

Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire à Pointe-Noire
73, Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale de la Clinique Les Oliviers
1er étage d'un immeuble R+2, Centre-ville, B.P.: 1718, Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE JEGAMA SA avec CA

Suivant acte reçu par Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire, en date du 16 Juin 2022, enregistré à Pointe-Noire, aux domaines et timbres le 16 Juin 2022, sous le folio 115/4 N°0564, il a été constitué une Société Anonyme avec Conseil d' Administration en République du Congo, dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination: SOCIETE JEGAMA

Forme: Société Anonyme avec Conseil d'Administration;

Capital: Dix millions (10 000 000) de francs CFA, divisé en mille (1000) parts de dix mille (10 000) ;

Siège social: Centre-ville, vers la Clinique NETCARE, Pointe-Noire, République du Congo,

Objet: La société a pour objet, en République du Congo:
- Enseignement général et technique; Formation professionnelle et qualifiante; Salle de sport, fitness, self-défense, conseils diététiques; Vente des articles sportifs; Vente des articles scolaires; Salles de jeux et Sites de loisirs.

Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au RCCM ;

Directeur Général: Monsieur PENA Mesmin Florian.

RCCM: CG-PNR-01-2022-B14-00014 du 21 Juin 2022.

Pour insertion légale,

Maître Léole Marcelle KOMBO

ALBERTO SANTO ASSURANCES SARLU en Sigle ASA

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au Capital de 15.000.000 de francs CFA, divisé en 1500 parts, souscrites en numéraire et libérées intégralement par l'associé unique.
Siège Social: Brazzaville 17km, Madibou,
16 Rue Samba Joseph
RCCM: CG-BZV-01-2022-B13-00136

Francys Ben MACKOUMBOU,
Président Directeur Gérant

Création faite par acte sous seing privé assisté par le cabinet conseil juridique JEHU NIANGOUNA.

Objet: La Société a pour objet au Congo et à l'étranger:
- Courtage en assurances et réassurance
- Conseil et Assistance en assurances

Durée: Quatre-Vingt-Dix-Neuf (99) années, à compter de son immatriculation au RCCM.

CENTRE DE FORMATION ET D'INFORMATION SUECO ECOLE CONVENTIONNEE EVANGELIQUE

Vous propose des formations:

*A LA CARTE EN:
- Gestion des stocks
- Gestion administrative
- Informatique
- Anglais

*BTS ET LICENCE PRO EN:
- Comptabilité et Gestion des Organisations
- Management des Ressources Humaines
- Marketing et Actions Commerciales
- Assistance de Direction

*CAP EN:
- Hôtellerie
- Cuisine

*BP EN:
- Maintenance Informatique et Réseau
- Analyse financière
- Gestion d'Entreprise
- Comptabilité
- Transit
- Réseaux et Télécommunications
- Génie Logistique et Transport
- Banque et Finances
- Pâtisserie
- Secrétariat Bureautique

Pour toute information complémentaire, nos portes sont toujours ouvertes de lundi à vendredi, de 8h à 21h et samedi de 8h à 15h.

SUECO est situé derrière la Direction Départementale de E2C Pointe-Noire.

Contacts: suecoeec@yahoo.fr

Tél.: (242) 06 679 12 91/06 654 51 93

«SUECO, Former pour libérer l'Homme»

UNHCR
United Nations High Commissioner for Refugees
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

REPRESENTATION EN REPUBLIQUE DU CONGO

Case postale 1093
18, Avenue Cardinal Emile Biayenda
Quartier Mission Catholique Sacré Cœur
Tel.: 06 808 13 24/ 05 737 37 03

République du Congo

Invitation à soumissionner: N° HCR/BZV/UAL/IAS/001/2022-gdsa

POUR L'ETABLISSEMENT D'UN ACCORD-CADRE RELATIF A LA FOURNITURE DE CARBURANTS ET LUBRIFIANTS POUR LES AGENCES DES NATIONS UNIES EN REPUBLIQUE DU CONGO

La Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) conjointement avec les Agences des Nations Unies en République du Congo, lance l'invitation à soumissionner No **HCR/BZV/UAL/IAS/001/2022-gdsa** pour l'établissement d'un Accord-cadre relatif à la fourniture et livraison de carburants et lubrifiants pour leurs opérations en République du Congo.

Les dossiers de candidatures sont à retirer à la guérite de la Représentation du HCR, sise à Brazzaville, au N° 18 de l'Avenue Cardinal Emile Biayenda, quartier Cathédrale Sacré cœur, Centre-ville.

Les offres signées et cachetées et devront être déposées contre décharge dans le box des appels d'offres au niveau de la guerite de la Représentation du HCR à Brazzaville, au plus tard le vendredi 29 juillet 2022 à 17 h 00.

Brazzaville, le 20 juin 2022

Section des Approvisionnements

ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE

Assemblée spéciale des ouvriers apostoliques

La cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville a vibré de manière authentique à l'occasion de la messe d'ouverture de l'Assemblée spéciale des ouvriers apostoliques de l'Archidiocèse de Brazzaville, (ASOA), dimanche 26 juin 2022, dans l'après-midi. Cette assemblée se tient jusqu'au vendredi 1er juillet 2022, à l'hôtel de l'Association des conférences épiscopales de la région de l'Afrique Centrale (ACERAC). La clôture interviendra samedi 2 juillet 2022, au cours d'une messe, à 9h 00, à la Place mariale de la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville où tous les chrétiens de différentes paroisses de l'archidiocèse sont attendus.

L'archevêque, le nonce apostolique et les concélébrants lors de la messe d'ouverture

Présidée par Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville, la messe d'ouverture de cette assemblée a été concélébrée par NN.SS. Javier Herrera Corona, nonce apostolique au Congo et au Gabon, Ildevert Mathurin Mouanga, évêque de Kinkala, les abbés Mesmin Auxence Gaya, prêtre de l'archidiocèse de Brazzaville, en mission en Guyane Française où il a été nommé vicaire général, Antonio Mabiala, secrétaire général de l'ACERAC, Donatien Bizaboulou, vicaire épiscopal chargé des vocations, des séminaires et du clergé, Jean Bantsimba Malonga, vicaire épiscopal chargé des prêtres de l'étranger, Jonas Koudissa, président du secrétariat général de l'ASOA, Christophe Maboungou, recteur du Grand séminaire de philosophie Mgr Georges Firmin Singha, les pères Pascal Taty, vicaire épiscopal chargé de la pastorale générale, Cyriaque Onuoha, vicaire judiciaire de Brazzaville et plus de deux cents prêtres venus aussi bien des différents diocèses du pays que de l'étranger.

Placée sous le thème: *«Pour un élan de communion, d'affermissement et de renouveau»*, cette assemblée réunit près de 400 personnes.

«L'événement qui nous rassemble aujourd'hui est un événement sans exclusive qui nous concerne tous: évêques, prêtres, diacres, personnes consacrées et fidèles laïcs. Disciple missionnaire, chacun est appelé à jouer sa partition pour une meilleure symphonie de l'œuvre missionnaire dans notre archidiocèse. Ce processus synodal va déboucher sur la capacité à prendre des chemins neufs dans une dynamique de communion, d'affermissement et de renouveau. Tout cela pour un clergé et un laïcat spirituellement forts, pastoralement engagés et humainement soudés.», a déclaré Lyns Théogène Mouzita Balongana, coryphée du jour, au début de la messe.

Pendant la procession d'entrée à la messe, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou s'est arrêté devant les tombes du Cardinal Emile Biayenda et de Mgr Théophile Mbemba, premier archevêque congolais de Brazzaville, qui reposent dans la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville, pour y déposer deux cierges allumés.

L'évangile selon Saint Luc 9, 51-62 a été proclamé par M. l'abbé Crispin Massamba, stagiaire diaconal à la paroisse Jésus Ressuscité et de la Divine Miséricorde du Plateau des 15 ans.

«Je voudrais rendre grâce à Dieu, Père d'infinie bonté. Votre présence dans cette cathédrale est l'œuvre de l'amour de Dieu. Dans la dynamique de cette reconnaissance, il m'est agréable de vous accueillir tous dans cette assemblée spéciale qui réunit les fidèles, prêtres, laïcs et consacrés de l'archidiocèse de Brazzaville, invités à y prendre part à des titres divers.» a dit l'archevêque pendant l'homélie. *«J'adresse mes cordiales salutations à chacun et chacune de vous, plus spécialement à notre frère abbé Mesmin Gaya, qui a été appelé à la mission de vicaire général en Guyane. Je salue spécialement toutes les délégations venues d'ailleurs»*, a-t-il poursuivi.

«Merci à toutes les personnes de bonne volonté qui contribuent et contribueront au bon déroulement de nos assises. Pourquoi cette assemblée spéciale? Il nous suffit de méditer l'évangile d'aujourd'hui, pour comprendre les raisons de cette assemblée. Luc 9, 51, il est écrit: «Quand l'heure fut arrivée, Jésus marcha avec détermination vers Jérusalem. Il durcit son visage et alla résolument vers Jérusalem.» C'est cette détermination pour le bien de l'Eglise diocésaine qui m'anime.» a renchéri le pasteur de l'Eglise de Brazzaville.

Abordant la raison d'être de ces assises et ce à quoi elles peuvent aboutir, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a relevé: *«Les présentes assises émanent du souci non seulement du pasteur que je suis, mais aussi de tous et de toutes, de voir le train que constitue notre archidiocèse et en marche depuis très longtemps. Voir ce train avancer plus loin. Les réflexions et préoccupations exprimées en partant du questionnaire fait par le secrétariat général de l'ASOA relèvent en toute sincérité les maux qui minent et gangrènent la vie de notre archidiocèse. Et fort heureusement proposent des voies de sortie. Ces quelques jours de réflexion peuvent être considérés comme un véritable kairos, une initiative providentielle. Voilà chers amis la raison d'être de cette assemblée. Assemblée spéciale qui se veut haut lieu d'échange, haut lieu de dialogue où nous serons emmenés à nous parler franchement dans un esprit de respect mutuel et de bienveillance. Juste parler ne suffit pas. Ce lieu est aussi un lieu de réparation, de réconciliation, à panser nos blessures et cela dans l'esprit du psaume 91: amour et vérité se rencontrent; justice et paix s'embrassent. Dans ce sens, ce sera d'une certaine manière un atelier de couture, où nous userons de nos aiguilles pour coudre, raccommoder et finalement laver notre linge sale en famille et en toute fraternité diocésaine. Lieu aussi où nous venons nous abreuver et refaire nos forces afin de continuer notre marche commune, comme Elie en route vers le Mont Horeb. (…) Cette assemblée spéciale est enfin ce vaste chantier où nous sommes invités à redécouvrir chacun, chacune, notre rôle dans l'édification de notre maison commune. Redécouvrir ce laboratoire de recherches où nous sommes conviés à découvrir des pistes de solutions à nos problèmes.»*, a également déclaré le prédicateur.

Au terme de sa prédication, l'archevêque a invité le peuple de Dieu à l'accompagner dans le rêve qu'il fait pour l'avenir de l'archidiocèse: *«Ne me laissez pas rêver seul, mon rêve sera réalité dans la mesure où chacun ou chacune de vous acceptera de concourir à la réalisation de celui-ci. Votre déplacement depuis l'extérieur me permet de croire que nous pouvons rêver ensemble. Je rêve d'une Eglise qui reflète le Christ, qui le reflète réellement et le porte au monde, je rêve d'une Eglise porteuse de vie et non de la mort, je rêve d'une Eglise synodale où le clergé et les laïcs travaillent ensemble, en symphonie et en harmonie. Je rêve d'une Eglise qui lave son linge sale, non sur les réseaux sociaux, mais dans la maison, plus précisément dans notre famille diocésaine. Je rêve d'une Eglise, et ce rêve, je le partage avec vous, véritable famille diocésaine où que l'on soit dans l'archidiocèse de Brazzaville. Que l'on soit à Ignié, à Goma tsé-tsé, à Mbé, Ngabé, quel que soit l'endroit, on est solidaire surtout dans l'attention particulière à avoir à l'égard de certains d'entre nous qui vivent dans des conditions précaires, de sorte que les affectations ne soient plus source d'inquiétudes. Oui, plus de source d'inquiétudes des uns par rapport aux autres, qui sont mieux lotis. Non à une Eglise inégale, Je rêve d'une Eglise où le prêtre ne sera pas un loup pour le prêtre. Je rêve d'une Eglise où le prêtre ne sera pas un loup pour le laïc et vice-versa. Je rêve d'une Eglise financièrement et matériellement indépendante, pour demeurer libre de son action évangélisatrice.»*

L'archevêque déposant un cierge allumé sur la tombe du cardinal Emile Biayenda

Une vue des participants à la cérémonie d'ouverture

Vers la fin de la messe, l'abbé Jonas Koudissa, président du secrétariat général de l'ASOA, a évoqué les principes en vigueur au cours de ces assises. Le père Casimir Moukouba, directeur diocésain de la liturgie, a annoncé les dispositions pratiques de fin de cérémonie où les prêtres concélébrants ont été conviés à se rendre à la Place mariale, cierge en main qu'ils ont déposé devant la madone de la Vierge Marie, comme intention personnelle pour le bon déroulement de l'ASOA.

L'archevêque a remercié le nonce apostolique, l'évêque de Kinkala, l'abbé Mesmin Auxence Gaya, ses confrères prêtres et tous les participants à la messe et a déclaré ouverts les travaux de l'ASOA.

Le lendemain lundi 27 juin 2022, la salle des conférences de l'ACERAC a accueilli les participants aux travaux. Placée sous l'autorité de Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, la cérémonie d'ouverture a été marquée par la prière d'ouverture faite par l'archevêque suivie de l'exécution de l'hymne de l'ASOA et de la prière y relative.

La présentation des commissions par l'abbé Christophe Maboungou, la lecture du règlement intérieur de l'ASOA par deux diacres (les abbés Gloire Russel Tchivongo et Francis Kamara Sekiesse), l'allocution de l'abbé Jonas Koudissa, président du secrétariat général de l'ASOA ont été les temps forts de cette cérémonie d'ouverture qui a culminé avec la première intervention faite par l'abbé Albert Kimbembé, président de la Commission diocésaine pour l'environnement.

Une vue de la procession d'entrée à la messe

Le présidium: Mgr Bienvenu Manamaika B. (au milieu) entouré des abbés Christophe Maboungou (à g.) et Jonas Koudissa

Les travaux se poursuivent conformément au chronogramme prévu sous la bienveillante autorité de l'archevêque de Brazzaville.

Gislain Wilfrid BOUMBA

CONFERENCE EPISCOPALE DU CONGO

Ordination épiscopale de l'Evêque de Dolisie

Le secrétaire général de la Conférence épiscopale du Congo (CEC) a la joie d'informer le Peuple de Dieu que l'Ordination épiscopale de son Excellence Mgr Toussaint Goma Foumanet aura lieu le dimanche 31 juillet 2022, à Dolisie.

A cet effet, ceux ou celles qui voudront prendre part à cette cérémonie sont priés de s'inscrire au Secrétariat Général de la CEC, avant le 20 juillet 2022. Le coût du voyage est de 20.000 frs Aller-Retour, l'hébergement sera pris en charge par le Comité d'organisation.

Le secrétaire général de la CEC transmet au Peuple de Dieu, ses vives salutations dans le Christ.

Le secrétaire général de la CEC

Abbé Armand Brice IBOMBO

PARTENARIAT FORCE PUBLIQUE-EGLISES

Un protocole d'accord signé pour un service d'aumônerie de la Force publique

Un protocole d'accord a été signé pour l'organisation d'un service d'aumônerie pour la Force publique entre le ministère de la Défense nationale et la Conférence épiscopale de l'Eglise catholique du Congo, le quartier général territorial de l'Armée du Salut et le Bureau synodal de l'Eglise évangélique du Congo. C'était, le lundi 20 juin 2022, au siège du ministère de la Défense nationale à Brazzaville. Un événement historique! Pour le compte de la Force publique, les documents ont été paraphés par Charles-Richard Mondjo, ministre de la Défense nationale, alors que pour les Eglises, c'est respectivement Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque de Brazzaville, président de la Conférence épiscopale du Congo, le colonel Eugène Bamanabio, chef de Territoire de l'Armée du Salut en République du Congo, au Gabon et au Cameroun, ainsi que le pasteur Guy Loko Elenga, vice-président de l'Eglise évangélique du Congo qui ont paraphé les documents. Empêché, le ministre de la Sécurité et de l'ordre public accomplira cet acte prochainement.

Les parties signataires du protocole d'accord posant devant le monument de la défense nationale

Intervenant en qualité de membre du groupe de travail d'élaboration de ce protocole, le colonel Bellarmin Ndongui a retracé brièvement le parcours de l'aumônerie dans la Force publique, les différences étapes du travail abattu, avant d'égrainer les termes de ce protocole d'accord: *«La première chose dans ce protocole, c'était surtout de planter le cadre missionnel (savoir qu'est-ce-que l'aumônerie; à quoi sert-elle?). Et surtout souligner que le métier militaire est par essence, un métier éminemment moral, le fond c'est la vocation un peu comme dans l'Eglise. La deuxième chose, c'est d'expliquer que l'Eglise aux armées n'est pas une Eglise comme toutes les autres, parce que les militaires vont dans les paroisses. Et puis, organiser la relation entre les équipes ecclésiales, les autorités militaires et les laïcs sur le label des amis de l'aumônerie. Voilà les conclusions finales de ce texte qui vont permettre à chacune des Eglises, de mettre ensuite de son côté une organisation et un mécanisme de fonctionnement. Et, dans les jours qui suivront, les armées mettront en place une réglementation qui découle de ce partenariat, par rapport aux statuts, aux règlements de discipline militaire, à nos habitudes, à nos traditions et à notre milieu de travail»*. Après avoir rappelé que l'Eglise catholique travaille pour la paix, l'unité nationale et le bien du peuple, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a évoqué l'intérêt de ce protocole d'accord pour les Eglises concernées: *«pour nous, c'est très, très important n'est-ce-pas que nous puissions en arriver finalement à ce protocole d'accord qui nous donne comme une feuille de route officielle, pour pouvoir travailler j'allais dire de façon tautologique pour que nous puissions travailler officiellement, sur des bases bien fondées avec la Force publique»*. Et de poursuivre: «*Il a fallu finalement qu'il y est cet aboutissement heureux. J'allais dire après 30 ans de travail de façon souterraine, et finalement il y a deux ans que cet accord a commencé à se peaufiner de façon sérieuse. Je vais vous dire aussi, pour l'Eglise catholique, ce protocole va s'enraciner dans l'accord cadre que l'Etat Congolais a signé avec le Saint-Siège. L'intérêt alors c'est pour la gloire de Dieu, mais en travaillant pour le peuple Congolais, avec la Force publique»*, a conclu, le président de la Conférence épiscopale du Congo.

Pendant la signature du protocole d'accord

Le colonel Eugène Bamanabio de l'Armée du Salut et le pasteur Guy Loko Elenga de l'Eglise évangélique du Congo ont également salué l'aboutissement de ce protocole d'accord. Il est selon eux, *«un garde-fou pour les Eglises et la Force publique. Il permettra aux différentes parties de travailler davantage. Aujourd'hui nous disons merci à Dieu parce que nous sommes arrivés à sa signature».*

Cette cérémonie a été rehaussée de la présence des membres du commandement de la Force publique, du Nonce apostolique au Congo et au Gabon, des aumôniers des Eglises signataires, parmi lesquels, le père Bruno Dimanche Cyriaque Mouniengué, de l'Eglise catholique, et d'autres personnalités.

Alain-Patrick MASSAMBA

JOURNEE DES PERSONNES ADMISES A LA RETRAITE APRES AVOIR SERVI L'EGLISE

M. Marc Ambeto a soufflé ses 86 bougies

Organisée pour la deuxième fois par l'Association congolaise «*Accompagner*» (ACA) ayant pour présidente-fondatrice, Sr Eliane Julienne Boukaka, la Journée des personnes admises à la retraite après avoir servi remarquablement l'Eglise a été commémorée dans la simplicité des enfants de Dieu, mercredi 8 juin 2022, au siège de l'ACA, à Moungali, le 4e arrondissement de Brazzaville. A cette occasion, M. Marc Ambeto, liturge, lecteur-commentateur de renom des messes diocésaines et au sein de la paroisse Saint François d'Assise de Brazzaville, a célébré ses 86 ans d'âge, dans la foulée de cette commémoration annuelle mettant en exergue le travail abattu en Eglise par des personnes dévouées (évêques, prêtres, religieux, religieuses, laïcs) aujourd'hui admises à la retraite, regardant parfois de loin en fonction de leur état actuel de santé le champ du Seigneur.

Une vue du présidium (avec Sr Elianne Juliene Boukaka, 3e de g. à dr et le père Aymar Golfrand Ngollé Litama, 2e de g. à dr.).

Cette commémoration n'est encore qu'à l'étape embryonnaire. Elle mériterait l'attention des autorités compétentes de l'Eglise, afin qu'elle se célèbre lors des prochaines occasions à l'échelle diocésaine, voire nationale, dans chaque paroisse. Placée sous l'autorité de sœur Eliane Julienne Boukaka, la cérémonie a connu la participation du père Aymar Golfrand Ngollé Litama, aumônier diocésain de l'ACA, des sœurs Thalina Kandza, religieuse Auxiliatrice de Marie Immaculée, membre de l'ACA, Anne Marie Diahoua, religieuse congolaise du Rosaire, membre de la Commission diocésaine de la Pastorale de la Santé, du professeur Bienvenu Rolland Ossibi Ibara, responsable diocésain de l'équipe technique de la santé, et de plusieurs laïcs ayant servi l'Eglise aujourd'hui admis à la retraite. Au nombre de ces participants, il y a eu Mmes Adélaïde Bayekola, ancienne présidente diocésaine des Fraternités féminines catholiques de Brazzaville, Marie Jeanne Attibayeba, de la paroisse Notre-Dame de Fatima, Marie Obéla, de la paroisse Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville, Bakékolo, née Marie Thérèse Babindamana, de la paroisse Saint-Esprit de Moungali, M. Matthieu Nzimi, de la paroisse Notre-Dame des Victoires de Ouenzé, M. Marc Ambeto et son épouse, M. Edouard Mbaloula, ancien vice-président du Conseil pastoral paroissial de Saint François d'Assise de Brazzaville et ancien président du Bureau exécutif diocésain de l'apostolat des laïcs (BEDAL) de Brazzaville, etc.

M. Marc Ambeto ayant reçu son présent de joyeux anniveraire

La salle des conférences du siège de l'ACA a servi de cadre à cette célébration qui a eu au menu des exposés suivis d'échanges et de témoignages des participants. Le tout couronné par un pot d'amitié autour de l'heureux jubilaire.

Après la prière d'ouverture par l'aumônier diocésain de l'ACA, suivie de la présentation de chaque participant, Sr Eliane Julienne Boukaka a pris la parole pour circonscrire le motif, la particularité et l'intérêt de ce rassemblement ayant eu pour objectif de valoriser, promouvoir et faire connaître à l'actuelle génération, le travail réalisé avec assiduité et abnégation en Eglise par des personnes qui aujourd'hui se sont retirées de la vie active, car admises à la retraite. *«N'attendons pas de le faire à titre posthume. C'est maintenant qu'ils sont encore en vie qu'il convient de valoriser le travail abattu par ces personnes dans le champ de l'Eglise»* a souligné Sr Eliane Julienne Boukaka, dans son mot introductif.

Le professeur Bienvenu Rolland Ossibi Ibara a brossé à l'assistance les particularités de cette rencontre: cerner les opportunités, les forces et les faiblesses qui peuvent faire que l'archidiocèse renouvelle son système de santé dans le cadre du renouveau à insuffler dans l'Eglise particulière de Brazzaville, afin de la faire rayonner dans le domaine de la santé. Selon une intervention, il a fallu réfléchir pour avoir des points de santé dans l'Eglise diocésaine de Brazzaville. S'inspirer de l'expérience des autres pour faire avancer les choses dans l'archidiocèse de Brazzaville. Comment les autres sont-ils arrivés au niveau où ils sont, mais pourquoi pas nous? Inciter à la culture des bilans de santé, essayer de revoir le contenu et la nature de l'assistance à apporter auprès des personnes malades.

A l'époque la commission santé du bureau diocésain des Fraternités féminines avait organisé une opération d'envergure diocésaine de dépistage des pathologies diverses et récurrentes. Cette opération avait avoué la responsable diocésaine de la santé de l'époque, avait eu à soulager beaucoup de membres qui ont été infirmés à temps de leur statut et de leur état de santé les épargnant pour ce faire de plusieurs décès. Parlant de la pastorale de santé, il a été relevé que le Christ se trouve aussi chez la personne malade. Se préoccuper de la formation permanente. Après le tour de table des participants qui ont apporté chacun et chacune sa touche respective à cette rencontre.

Pour lier l'utile à l'agréable, après ce moment d'échanges et de débats a eu lieu le partage du pot de l'amitié pour les 86 ans de M. Marc Ambeto.

Gislain Wilfrid BOUMBA

XIVe DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE –C-

«La Mission: un feu qui embrase les cœurs de foi, de charité, d'espérance et d'amour»

Textes: Is 66, 10-14c; Ps.66; Ga 6, 14-18; Lc.10, 1-12.17-20

Frères et sœurs, alors que Jésus est rejeté par les Samaritains, et désemparé par la pétulance des frères *«Zébédée»*; le voici, il doit faire face à l'attitude fatidique de ses dernières recrues comme quoi: ils ne sont pas prêts à le suivre dans l'immédiat. Jésus cependant n'est pas refroidi dans son enthousiasme de faire de tous les hommes ses disciples et par eux, faire acheminer sur terre le *«Royaume de Dieu»*. Du *«Je te suivrai Seigneur, mais laisse-moi d'abord faire mes adieux aux gens de ma maison»*, on est passé à: *«Ils revinrent tous joyeux».*

De toute évidence, au-delà de ce qui nous ferait peur: devenir *«des agneaux au milieu des loups»*; couper toute attache qui empêche d'avancer (sa famille, sa patrie, sa vie antérieure, sa barque comme Pierre, son comptoir fortuné comme Matthieu)… Tout ce, qu'on aime pour mieux être au service de l'humanité et se dévouer totalement à l'appel encore une fois au nom de Jésus, reste l'urgence de l'évangélisation. Mais, comment savoir qu'on est prêt? Dieu a-t-il changé ses conditions? Que demande-t-il aujourd'hui aux disciples, l'Eglise? Aujourd'hui comme hier, Jésus nous propose la même mission enthousiasmante: *«Sur votre route, proclamez que le royaume des Cieux est tout proche. Guérissez les malades, ressuscitez les morts, purifiez les lépreux, expulsez les démons. Vous avez reçu gratuitement: donnez gratuitement.»* (Mt 10, 7-8). Ces belles paroles qui accréditent le mandat missionnaire des 72 la plupart du temps nous émerveillent.

Oui! Dieu peut faire des choses étonnantes mais, il a besoin de nous. Nous avons entendu, en effet, les disciples sont revenus tous joyeux. Joyeux non pas pour avoir accompli des signes et prodiges à s'enorgueillir; mais surtout, pour avoir fait venir le *«règne de Dieu»* parmi les hommes, leurs frères et sœurs et tout cela, gratuitement sans exiger: ni or, ni argents, ni récompenses, ni butin… *«Ne passez pas de maison en maison. Dans toute ville où vous entrerez et où vous serez accueillis, mangez ce qui vous est présenté».* Autrement dit, il faut répondre à Jésus avec promptitude, détachement, obéissance totale, sans intérêts et tergiverser. Au mieux l'aimer jusqu'au bout et par Lui, découvrir l'amour du prochain.

Tout compte fait, nous dépouiller pour annoncer la Parole de Dieu a donc un avantage, celui de vivre sincèrement la double rencontre de Dieu et le prochain en la personne du Christ. Non comme des marchands de rêves et d'illusions, mais comme des frères, en appelant la paix sur les personnes, en leur faisant un grand Bien.

Pourtant, à l'écho de l'histoire de notre Église lourdement chargées de controverses, nous ne pouvons pas passer outre les scandales et les échecs qui désaxent encore sa glorification à l'instar d'Isaïe 66 *«Réjouissez-vous dans Jérusalem !... Le Seigneur fera connaître sa puissance à ses serviteurs».* Quelle place pour la louange et l'action de grâce, pour se réjouir ensemble d'être aimés et sauvés? Pour le partage en vérité de ce que Dieu fait dans la vie de chacun en vue d'édifier l'ensemble du Corps? Oui, la communauté chrétienne doit revenir à la Bonne Nouvelle qui engendre la joie. Pour cela, il faut qu'il y ait simplicité, communion fraternelle, vrai partage et la justice, les seules vérités à promouvoir. Hélas, cette Église, qui est la nôtre et que nous chérissons bien, loin d'être cet asile de paix et de charité, s'est révélée parfois tout l'inverse: un lieu de cauchemar et de destruction pour les plus faibles parmi nous, sous le regard complice d'une hiérarchie carriériste ou indifférente.

«Regardons nos communautés: les diocèses et ses institutions en particulier, la paroisse ce qu'elle est devenue et demandons-nous sincèrement si elle correspond vraiment à la description lue dans Apocalypse 21 (…la Ville sainte, la Jérusalem nouvelle, descendue du ciel, d'auprès de Dieu, prête pour les noces, comme une épouse parée pour son mari… la demeure de Dieu avec les hommes; il demeurera avec eux,… Il essuiera toute larme de leurs yeux, et la mort ne sera plus, et il n'y aura plus ni deuil, ni cri, ni douleur».

Si ce n'est pas le cas, réveillons-nous!

Aujourd'hui le Seigneur nous appelle à faire bouger les lignes et il nous en donnera les moyens, chacun selon sa condition: prêtre, consacré ou laïc (Cf. CIC. 204-216). Sous l'égide du Saint-Esprit, soyons audacieux comme notre Mère l'Eglise au rythme des Réformes entreprises par le Pontife Romain. Comment ne pas saluer avec un profond respect et milles bénédictions l'élan prophétique de l'Assemblée Spéciale des Ouvriers Apostoliques *«ASOA»* de l'Archidiocèse de Brazzaville au Congo… Oui, le mal qui sévit dans l'Eglise nous n'en sommes pas tous responsables, mais d'une manière ou d'une autre, nous avons trahi le Christ et son mandat: être providentielle et charismatique au regard des attentes des hommes et des femmes de notre Temps.

Que pouvons-nous faire pour réparer ce péché?

Pour remédier à nos erreurs, non pas seulement dans des sermons et exhortations solennelles, mais aussi par notre vie et le témoignage qui en découlent. En demandant pardon, en accueillant tous, favorisons le dialogue fraternel et la prière des uns pour les autres. Que la *«Terre entière, acclame Dieu, chante le Seigneur»* (Ps.66)!

Père Cellot Primat NKOUNGA MABIKAS
(Prêtre du Diocèse de Nkayi CG.BZ)

”21 DAYS DAYS OF Y’ELLO CARE” OFFRE AUX ETUDIANTS DES OPPORTUNITES SUR LE MONDE NUMERIQUE ET SES INFRASTRUCTURES

Après deux années d’absence, la société MTN Congo a relancé le 17 juin à l’Université Denis Sassou-N’Guesso (UDSN) à Kintélé, dans la commune urbaine au nord de Brazzaville, son programme communautaire annuel *”21 Days of Y’ello Care, placé sous le thème ’’Donnons aux collectivités les moyens d’une reprise économique”*, en offrant aux étudiants des opportunités sur le monde numérique et ses infrastructures.

Le présidium de la rencontre

Des particpants

Le programme que nous déroulons pendant ces 21 jours sera focalisé sur les possibilités qu’offrent le monde numérique et ses infrastructures. Un monde de possibilités infinies et un levier de croissance économique. La digitalisation de nos économies permettra à chacun de jouir encore mieux des bénéfices d’un monde connecté», a souligné la Directrice Générale par intérim, Mme Prisca Lomouel, dans son mot de circonstance.

C’est pourquoi, a-t-elle fait savoir que des sessions de formations gratuites ont été planifiées et seront animées par les agents de MTN Congo pendant un peu plus d’un mois. Ces Master Classes dont les modules porteront sur le cyber droit, l’inclusion financière, le marketing digital et la création des produits digitaux, se tiendront à Brazzaville, à Pointe-Noire, à Dolisie, à Oyo et à Ouesso jusqu’au 29 juillet 2022.

De son côté, le vice-président de l’UDSN, Michel Mvoula Tsieri, a rappelé dans son allocution, certaines actions sociales de MTN en faveur de l’éducation, ainsi que son intervention au profit de plus de 1000 étudiants marquant le début d’un partenariat qui s’annonce fluctueux. A ce propos, *«il n’est plus à démontrer que la société MTN et sa Fondation mettent un point d’honneur à contribuer à l’essor de l’éducation des enfants congolais depuis plus d’une décennie. Des salles multimédias ’’School connectivity’’ et des bibliothèques, réfection de certaines écoles et des dons de fournitures scolaires, un bel exemple des entreprises sociétales installées au Congo»*, s’est-il réjoui.

Interrompu pendant deux ans successifs en raison de la pandémie à coronavirus, la relance de ce programme s’est déroulée dans l’amphithéâtre de l’UDSN, en présence des employés de MTN, des membres de l’UNHACO (l’union nationale des associations des personnes vivant avec handicap du Congo), de l’équipe dirigeante de cette université, des étudiants de ladite Université en très grand nombre.

Deux communications ont été développées lors de la première MasterClass, à savoir la protection des données à caractère numérique et l’inclusion financière, dont l’accent a été mis sur le mobile money (transfert de la monnaie électronique). Ceci, pour présenter l’enjeu, l’impact de ladite transaction dans l’économie congolaise sur les secteurs micro et macroéconomique.

Le programme *’’21 days of Y’ello care’’* qui est à sa 14ème édition offre à la jeunesse congolaise un apport non négligeable sur leur cursus et des atouts pour pouvoir s’affirmer dans un monde ouvert à la modernité et aux technologies de l’information et de la communication.

Ce programme de volontariat est une initiative sociale et bénévole créée par le groupe MTN qui engage chaque année ses employés à mener des actions salvatrices en faveur des communautés.

MTN everywhere you go!

SANTE MATERNELLE

Promouvoir les bonnes pratiques en gynécologie et obstétrique

La salle de conférence de la société AOGC à Brazzaville a accueilli le 23 juin 2022, les IIe universités de gynécologie et obstétrique du Congo, sur le thème: *«Soins maternels, néonatals et gynécologie dans le contexte de la COVID-19 et dans l'atteinte des ODD»*. C'est Gilbert Mokoki, ministre de la Santé et de la population qui a ouvert les travaux.En présence du Dr Lucien Manga représentant de l'OMS au Congo, de plusieurs autorités politico-administratives et d'éminents professionnels de santé.

Les officiels entourés des professionnels de santé

Ces rencontres ont été organisées par la Société congolaise des gynécologues obstétriques.Le Pr Clautaire Itoua, président du Comité d'organisation de la 2e édition de ces universités a déclaré que le thème de cette année intègre la vision du chef de l'Etat Denis Sassou Nguesso dans son programme *«Ensemble poursuivons la marche»*, est en accord avec la Stratégie intégrée pour la santé de la reproduction, néonatale et infantile 2022-2026 et le Plan national de développement sanitaire qui mettent un focus sur les ressources humaines et les prestations des services de qualité. Aucun système de santé ne peut être imaginé sans gynécologues obstétriciens, sans sages-femmes et pédiatres.

Pour le ministre de la Santé, les universités de gynécologie doivent être une *''alma mater''* pour promouvoir l'expertise et les évidences dans l'exercice de la médecine au quotidien. Il s'est réjoui du fait que ces assises se tiennent quelques jours après l'Assemblée mondiale de la santé qui a réaffirmé les objectifs du triple milliard centrés sur la couverture sanitaire universelle, de la sécurité sanitaire et de la promotion du bien-être et de la santé de l'individu. Elles s'inscrivent aussi dans le droit fil du symposium de Dakar (Sénégal) qui a abouti à la déclaration des chefs d'Etat sur le renforcement des systèmes de soins chirurgicaux obstétricaux et anesthésiques. *«Le dernier rapport sur la surveillance des décès maternels, néonatals et infantiles 2021 a montré que la mortalité maternelle et infantile demeure un problème majeur de santé publique avec des ratios et des taux respectifs de 445 décès pour 100.000 naissances vivantes. Ce qui correspond à six décès par semaine»*, a fait savoir Gilbert Mokoki, qui a annoncé que son département est en train de mettre en place plusieurs réformes qui renforceront *«notre système de santé et impacteront votre travail; c'est dire tout l'intérêt que nous portons à ces universités».*

Le Dr Lucien Manga a réaffirmé le soutien de l'organisation mondiale de la santé (l'OMS) à la promotion de la santé publique au Congo. *«La génération des connaissances et surtout leur partage sont au cœur du travail de l'OMS. L'OMS sera très attentive aux conclusions de ces assises et à travers ma voix vous assure de son accompagnement dans la mise en œuvre de vos recommandations.»*

La deuxième édition de ces universités a été consacrée aux communications en lien avec l'obstétrique, la gynécologie et la pédiatrie en passant par la chirurgie et les cancers.

Le Pr émérite Hervé Iloki, Médaille d'or de la santé publique du Congo.

Ces IIe rencontres de gynécologie ont connu un temps fort, celui de la décoration du Pr émérite Léon Hervé Iloki au grade de la Médaille d'or dans l'Ordre de la médaille d'honneur de la santé publique par le Président de la République, Grand maître des ordres nationaux. Cette distinction honorifique fait suite à plusieurs, entre autres: Commandeur dans l'Ordre des universités, Grand officier dans l'Ordre du mérite congolais. *«Il n'y en a pas beaucoup, on peut énumérer deux ou trois personnes qui ont eu la faveur du Président à être reconnues à ce niveau. C'est une grande fierté, une grande émotion et je ne puis être qu'heureux pour moi, pour ma famille et pour tous ceux qui ont collaboré à mon essor professionnel»*, a déclaré le Pr Hervé Iloki, qui a par ailleurs invité les générations futures à opter pour le travail d'équipe et à glorifier le travail, car seul le travail procure la liberté.

A rappeler que les premières universités de gynécologie et obstétrique ont eu lieu en mars 2017 à Pointe-Noire.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

75e ASSEMBLEE MONDIALE DE LA SANTE

Une marche de santé pour promouvoir la pratique de l'exercice physique

A l'occasion de la célébration de la 75e Assemblée mondiale de la santé, l'OMS pour l'Afrique, en collaboration avec les ministères de la Santé, de la Jeunesse et des sports avait organisé dimanche 19 juin 2022 une marche de santé pour célébrer cet événement.

Mme Rebecca Moéti Matshidiso et les autres officiels

Partie du restaurant Mami Wata au centre-ville de Brazzaville, pour atteindre la Case de Gaulle à Bacongo et revenir au point de départ, cette marche de 7 km s'est déroulée sous la direction de Rebecca Moéti Matshidiso, directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique, en compagnie de Jean Ignace Tendelet, directeur de cabinet du ministre de la Santé et Séraphin Saturnin Hervé Icka, conseiller administratif et juridique du ministre de la Jeunesse et des sports.

Plusieurs représentants d'organisations internationales et nationales et d'administrations publiques ont également pris part à cette marche qui a connu une grande mobilisation avec les membres des clubs des marcheurs. *«Nous sommes là dans le cadre de l'évènement Walk the talk ou de la parole aux actes. Nous faisons beaucoup de discours. Aujourd'hui, nous sommes venus ici pour montrer que nous aussi nous arrivons à faire ce que nous disons»*, a déclaré la directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique.

L'OMS a organisé cette manifestation avec le Gouvernement pour permettre la pratique de l'exercice physique en faveur de la santé et pour éduquer la population. Le manque d'exercice physique augmente le risque des maladies cardiaques, du cancer, du diabète et d'autres infections chroniques qui entraînent trop souvent les décès inévitables. En Afrique, ces maladies tuent trop jeune par rapport aux autres continents et aux autres régions. La marche améliore la santé physique et mentale, a poursuivi Rebecca Moéti Matshidiso.

Pour sa part, Séraphin Saturnin Hervé Icka a indiqué que ces dix dernières années, les Congolais, plus particulièrement les brazzavillois se sont lancés dans la marche sportive. Suivant les statistiques enregistrées, il y a plusieurs clubs de marcheurs à Brazzaville et la route de la corniche est régulièrement envahie le weekend pour exercer les marches sportives.

Il a également relevé que le ministère des Sports reste ouvert aux clubs des marcheurs pour des appuis. Il se trouve que ces clubs ne se sont jamais organisés en fédération. Cependant, il arrive que la fédération congolaise d'athlétisme qui les chapote dans certains domaines sollicite quelque fois des assistances techniques et financières.

Philippe BANZ

FORMATION QUALIFIANTE GRATUITE

La 2e vague du projet ''Objectif 3000'' récemment lancée

Après le lancement de la première cohorte de 300 jeunes en formation dans plusieurs domaines dont : l'informatique, la conduite, il y a un peu plus de deux semaines, l'Association tous vers l'avenir (ATA) que dirige Princy Moussavou a procédé, lundi 20 juin dernier à la mise en formation de la deuxième vague de 300 autres jeunes. A terme, l'association vise la formation gratuite de 3000 jeunes sans emploi, ni qualification, ressortissants de Mfilou-Ngamaba, le 7e arrondissement de Brazzaville.

Les organisateurs et les bénéficiaires de la formation

Pour le président de cette ONG, *«un jeune formé suppose là une porte de prison fermée».*

Tout en cherchant à rassurer l'opinion que l'action de son association ne renferme aucune connotation politique, Princy Moussavou a précisé que cette série de formation qualifiante destinée aux jeunes désœuvrés de Mfilou-Ngamaba âgés de 18 ans et plus a pour objectif principal de faciliter l'accession de cette couche sociale à une indépendance sociale, professionnelle, et surtout financière.

L'ATA est consciente que faire bénéficier aux jeunes une formation qualifiante et certifiante aiderait à leur insertion socioéconomique, et donc à la réduction considérable de l'oisiveté qui entraîne, bien souvent, l'émergence de plusieurs phénomènes sociaux tels: la délinquance juvénile, le phénomène dit des *«bébés noirs»*, qui écument les artères, coins et recoins des principales villes du Congo, Brazzaville et Pointe-Noire.

A entendre les bénéficiaires, c'est une opportunité qui n'arrive pas toujours. Il importe donc d'exprimer la reconnaissance aux organisateurs. D'autant que se former dans les domaines de l'informatique, la bureautique, le secrétariat, la conduite automobile, etc. coûterait cher. Un jeune qui se débat pour sa survie, sa ration alimentaire au quotidien n'aurait pas de moyens pour s'offrir une telle formation.

A rappeler que le projet *«Objectif 3000»* a été initié par l'ATA, pour participer à l'effort du Gouvernement de réduire le chômage des jeunes. En 10 vagues de 300 jeunes, le projet entend certifier et qualifier 3000 jeunes de Mfilou-Ngamaba.

Marcellin MOUZITA

ASSISTANCE

L'Association avenir nepad Congo s'engage à soutenir les femmes enceintes

Dans le cadre des projets innovants des sociétés civiles et coalitions d'acteurs (PISCCA), exercice 2022-2023 que pilote l'ambassade de France au Congo, l'Association avenir nepad Congo que coordonne Etanislas Ngodi, a lancé le vendredi 17 juin 2022, à Brazzaville, le projet pilote de suivi, d'accompagnement psychologique et émotionnel des femmes enceintes en République du Congo. C'était au cours d'une conférence de presse qui avait pour toile de fond, sensibiliser les acteurs des affaires sociales et les populations aux enjeux de l'Association avenir nepad Congo qui consiste à cerner la problématique de la question du suivi, d'accompagnement psychologique et émotionnel des femmes enceintes en République du Congo.

Les organisateurs et les journalistes posant pour la postérité

Selon une évaluation faite et les enquêtes menées par l'Association avenir nepad Congo à Brazzaville, Kinkala et Mindouli, dans le département du Pool, 4000 femmes et filles enceintes n'ont pas accès aux services de prise en charge, a relevé Etanislas Ngodi, appuyé par le docteur Maixent Moundoungou, consultant à l'Association avenir nepad Congo.

L'objectif visé par ce projet qui durera 18 mois, jusqu'au 30 décembre 2023, est de mettre à la disposition des sages-femmes, des connaissances et des outils nécessaires à la prise en charge psychologique et émotionnelle des femmes enceintes dans les centres hospitaliers de Brazzaville, Kinkala et Mindouli.

Le choix porté sur les trois localités du Pays s'explique par la plus forte concentration de la population, surtout lors des événements sociopolitiques que nous avons connus. Pendant la période du projet, il s'agira de former le personnel soignant, d'accompagner les sages-femmes, de renforcer la communication et la visibilité du projet, d'accéder aux soins de qualité et à l'appui au soutien émotionnel aux femmes enceintes pendant et après l'accouchement, a indiqué Etanislas Ngodi.

Le coordonnateur de l'Association avenir nepad Congo a fait savoir également que des guichets mobiles de prise en charge psychologique et émotionnel seront implémentés pour permettre aux femmes enceintes, l'accès à la prise en charge. Pour cela, 4000 femmes et filles enceintes dans les localités de Kinkala, Mindouli et Brazzaville, ainsi que 55 agents de santé bénéficieront de cette formation.

Ce projet s'inscrit également dans le cadre de la prévention, la détection et le traitement des troubles psychologiques des femmes enceintes et répond à trois préoccupations majeures: la réduction du taux de mortalité maternelle, néonatale et infantile; la prise en charge holistique de la femme enceinte durant les trois trimestres de la grossesse; le renforcement de l'accès des femmes aux soins de santé maternelle complets (planification familiale, prévention et traitement du vih, a-t-il souligné.

A signaler que le taux de mortalité maternelle au Congo est de 433 décès pour 100.000 naissances vivantes par an. Parmi les causes dues aux décès, il y a les hémorragies post-partum, l'hypertension artérielle induite par la grossesse, la dystocie, les anomalies maternelles ou fœtales, les infestions après l'accouchement, les maladies comme le VIH sida, le paludisme, la tuberculose, ainsi que les complications de la grossesse et de l'accouchement. Ces décès maternels représentent 13% de tous les décès des femmes âgées de 15 à 49 ans.

Pascal BIOZI KIMINOU

EDUCATION

Les préparatifs des Etats généraux de l'éducation nationale avancent progressivement

L'Atelier national de validation des termes de référence des Etats généraux de l'Education nationale, de la formation et de la recherche (EGENFR) s'est tenu le 22 juin 2022, sous les auspices de M. Ellot Matson Mampouya, Haut-commissaire à l'Organisation des Etats généraux de l'éducation nationale, de la formation et de la recherche, en présence de Mme Fatoumata Barry Marega, représentante de l'UNESCO au Congo, des représentants des institutions nationales et des partenaires **techniques et financiers.**

Ellot Matson Mampouya (au milieu) à l'ouverture de l'atelier

Pendant deux jours, les participants ont recueilli les préoccupations de l'ensemble des acteurs et partenaires du système éducatif et ont identifié les solutions durables, pour assurer l'accès équitable de tous les enfants à une éducation de qualité et à un emploi décent. C'est pour relever ce défi majeur que le Gouvernement a sollicité l'expertise internationale de l'UNESCO pour apporter un appui technique à la préparation et à l'organisation des Etats Généraux de l'éducation nationale, de la formation et de la recherche.

Mme Fatoumata B. Marega a indiqué que les Etats Généraux visent à construire un pacte social durable en vue de renforcer les performances du système éducatif à travers le triptyque ''équité, pertinence et efficacité'' en articulation avec la vision du Plan national de développement, arrimé à l'Agenda International des ODD et à la Stratégie continentale de l'éducation de l'Union africaine (UA).

Pour sa part, le Haut-commissaire à l'organisation des Etats généraux de l'éducation nationale a rappelé qu'en dépit de plusieurs avancées significatives, les problèmes de l'école, de la formation et de la recherche subsistent et vont même s'aggraver. Pourtant les pouvoirs publics en collaboration avec les experts nationaux et les institutions internationales ont de manière récurrente, engagé de nombreuses réflexions, ausculté l'école congolaise, mis en œuvre des mesures dument arrêtées, en vue d'y apporter les solutions, mais ces problèmes demeurent. Face à la persistance de cette situation, le Président de la République et le Premier ministre ont décidé de la tenue de ces Etats généraux pour diagnostiquer l'ensemble du système en vue, d'envisager des mesures idoines.

Victor GUEMBELA

PERSONNES AGEES

Le Gouvernement invité à publier le plan d'apurement des 39 mois de pension impayés de la CRF

Les organisations des retraités de la Caisse de retraite des fonctionnaires (CNAFARA/CRF, UDIR/CRF), se sont réunies en assemblée générale, mercredi 15 juin 2022, au siège de l'UNATRAC et de la CNAFARA à Brazzaville. C'était à l'occasion de la commémoration de la Journée mondiale de sensibilisation sur la maltraitance de la personne âgée. A cet effet, elles ont rendu publique une déclaration, lue par Daniel Ondia de la CNAFARA, dans laquelle elles exigent du Gouvernement dans les meilleurs délais l'harmonisation des pensions à la valeur du point d'indice 300 FCFA, conformément aux dispositions de l'article 58 du décret du 12/10/1984 et du décret du 13/12/2013.

Une vue partielle des retraités de la CRF lors de la cérémonie

Les autres exigences soulevées dans cette déclaration portent sur la publication du plan d'apurement des trente-neuf mois de pension impayés par la Caisse de retraite des fonctionnaires (CRF); la publication d'un plan d'apurement des arriérés et arrérages des pensions audités en 2015; la publication d'un plan d'apurement des arriérés et arrérages des pensions des retraités pris en charge à compter de décembre 2019; l'organisation d'un recensement physique des retraités de la CRF.

Le président de l'UDIR/CRF, Eugène Bakoula a rappelé le but de la Journée et décrit les souffrances que vivent les retraités de la CRF au quotidien. *«La maltraitance sur toutes ses formes, par notre famille, notre entourage, notre administration et notre Etat que nous croyons redevables devraient être éradiquée»*, a dit le président de l'UDIR/CRF.

Sur la spécificité des personnes âgées au Congo, il a relevé *«qu'elles connaissent des humiliations, des violences physiques et verbales, des maltraitances dans les familles, dans les hôpitaux, les transports en commun, les administrations, etc. On ne finit pas de voir la vulnérabilité ou la vieillesse comme un handicap»*.

Dans l'exposé développé à cette journée par Gobouang Guerschom, chargé du programme campagne et plaidoyer au Centre d'action pour le développement (CAD), il est souligné notamment que, «*les retraités sont les personnes âgées. Ceux qui émargent à la CRF sont soumis à un régime malsain, parce que plus de 46.000 cumulent plus de trois ans d'arriérés de pension. A cette moyenne d'arriérés de pension, il faut ajouter la lenteur administrative, le temps qui coule entre le départ à la retraite et la première pension, qui est une souffrance supplémentaire pour les pensionnés et familles»*.

De même, *«la maladie, la pression sociale et familiale déciment silencieusement des vies humaines. C'est une situation qui déstabilise des milliers de familles. Le chômage existerait et la dépression des aînés de leurs avoirs créent un cercle vicieux où on a les jeunes qui ne travaillent pas, les aînés qui sont privés de leurs droits à la pension. Il faut que les gouvernants pensent à résoudre le problème de chômage des jeunes, et en toute urgence résoudre celui des arriérés de pension»*.

La journée a été ponctuée par la prestation théâtrale de la troupe Agora, et rehaussé de la présence des parlementaires. Alphonse Lebvoua, président de la CNAFARA/CRF a souligné que le retraité a trois journées dans l'année pour célébrer ou son malheur ou son bonheur. *«Il s'agit du 20 février, journée de la justice sociale, du 15 juin nous y sommes, et du 1er octobre, journée de la personne âgée. Pour cette année, nous allons concentrer tous nos efforts sur trois points essentiels, tels que dévoilés dans la déclaration»*, a-t-il dit en conclusion.

GODS

HANDICAP

Aider et soutenir les porteurs de handicaps

L'Union nationale des associations des personnes handicapées du Congo (UNHACO) a tenu les 14 et 15 Juin 2022 à Brazzaville sa 6e assemblée générale sous l'égide de Eugène Ikounga, directeur de cabinet du ministre des Affaires sociales et des actions humanitaires. En présence de Jean de Dieu Goma, président national sortant de l'UNHACO, et de Germain Céphas Ewangui, secrétaire permanent du bureau exécutif de la société civile congolaise. La célébration a été ponctuée par des allocutions.

A la fin de l'assemblé générale

Leadership et partenariat des personnes vivant avec handicap pour construire un monde post-COVID-19 inclusif, accessible et durable: renforçons notre action pour garantir un avenir prospère aux personnes vivant avec handicap du Congo», c'est sur ce thème que s'est tenue la 6e assemblée de l'UNHACO.

Après avoir observé une minute de silence en mémoire des leurs, Jean de Dieu Goma a précisé que le thème de cette assemblée est *«non seulement révélateur dans les attentes de l'avènement d'une action nouvelle de notre organisation, mais il tend aussi à apporter un courant de dynamisme à l'UNHACO qui doit garder le cap pour les batailles futures. Au sortir desdites assises, l'UNHACO devra se doter d'un sang nouveau»*. Dressant le bilan a mis parcours après 35 ans d'existence de son action à la tête de l'organisation, Jean de Dieu Goma a souligné qu'il y a eu quelques avancées sur la situation de la personne handicapée: *«la présence d'un représentant des personnes handicapées à l'Assemblée Nationale, l'élaboration d'une loi en faveur des personnes handicapées, l'unique qui existe à ce jour, la participation de l'UNHACO à tous les forums politiques organisés au Congo, l'audience particulière acquise par les personnes handicapées sur le plan africain et international au travers de leur participation aux nombreuses conférences; la participation à l'amendement de la loi type africaine initiée par ces parlements africains»*, a-t-il énuméré.

Pour sa part, Eugène Ikounga a rappelé que le ministère des Affaires sociales accorde une place de choix à la personne vivant avec handicap, en témoignent l'intégration du plan d'action national pour les personnes handicapées dans la politique nationale d'action sociale et son plan d'action de mise en œuvre; le processus de révision de la loi du 22 avril 1993 portant statut, promotion et protection de la personne handicapée auquel les organisations des personnes vivant avec handicap seront associées à chacune des étapes de ce processus. A cela s'ajoute la promotion de la formation professionnelle et de l'emploi notamment par le recrutement dans la fonction publique des personnes vivant avec handicap.

Outre l'examen des documents de base, les membres de l'UNHACO venus de tous les départements ont procédé à la mise en place de nouvelles instances. Le nouveau bureau exécutif national de l'UNHACO comprend 9 membres avec la tête Jean De Dieu Goma, reconduit, suivi d'André Kiyindou, vice-président. Un conseil national de 87 membres a été aussi mis en place pour un mandat de 5 ans. Une motion de remerciements en direction du Président de la République a été lue et une recommandation portant création d'un ministère chargé des questions des personnes handicapées. Du Premier ministre, les participants ont sollicité la gratuité de la consommation d'eau et d'électricité par les personnes handicapées.

Victor GUEMBELA

ECOLE DE GENIE TRAVAUX

Fin de formation et clôture de l'année académique

La clôture de l'année académique 2021-2022 à l'Ecole de génie travaux (EGT) a eu lieu le 24 juin dernier à Brazzaville. Elle **a été couplée à la fin de deux** principaux stages: le 13è cours d'application génie travaux et le 4è cours de perfectionnement d'officiers subalternes génie travaux, qui se sont déroulés du 20 septembre au 23 juin 2022. La cérémonie a été patronnée par le ministre de la Défense nationale, Charles-Richard Mondjo qui avait à ses côtés ses collègues Hugues Ngouelondelé en charge de la Jeunesse et des sports, et Thierry Maguessa Ebomé, en charge de l'Enseignement technique. Etaient aussi présents l'ambassadeur de France au Congo, François Barateau, et des diplomates dont des compatriotes sont formés dans cet établissement d'excellence.

Le ministre Mondjo congratulant le major de l'une des promotions

Destiné aux officiers subalternes des Forces de défense et de sécurité à l'issue de leur formation initiale, le cours d'application est le véritable point de départ de la spécialisation des officiers dans le métier des travaux. La formation vise à faire acquérir aux candidats, les aptitudes et compétences techniques nécessaires au commandement d'une section travaux dans le cadre de leur futur emploi. Lancée le 19 septembre 2021, ce cours a connu la participation de 21 stagiaires venant de 11 pays. Et les résultats obtenus sont: la moyenne la plus forte est de 15,87/20 et la plus faible 12, 85/20, soit une moyenne générale de 14,48/20, avec la mention Bien. Avec pour major, le lieutenant Louise Candide Bernice Hounsa Senami du Bénin, avec une moyenne de 15,87.

Le 4e cours de perfectionnement d'officiers subalternes génie travaux a concerné les officiers subalternes qui ont suivi le cours d'application génie travaux, puis exercé en unité pendant deux à trois ans. Ce stage permet aux candidats d'assurer d'emblée le commandement d'une compagnie travaux. Au terme de la formation, le nouveau commandant d'unité doit être capable de conduire et d'assurer le suivi d'un chantier d'infrastructures. Lancée le 10 janvier 2022, cette formation a concerné 16 stagiaires venant de 10 pays. La moyenne la plus forte est de 14,86/20 et la plus faible 09,31/20, soit une moyenne générale de 12,45/20. Avec la mention Assez-bien. Le lieutenant Alexandre Faye Avelmaak du Sénégal, en est le major avec une moyenne de 14,86.

De manière générale a dit le directeur des études et de la formation de l'école, le lieutenant-colonel Jean-Marc Miognangui, *«les objectifs de la formation ont été atteints. Les enseignements prévus au programme ont été entièrement réalisés conformément aux objectifs pédagogiques»*.

Après la remise des diplômes aux dix premiers de chaque stage par des mains des autorités présentes à la cérémonie, le directeur général de l'EGT, le colonel Patrick Immath Mouyoki a félicité les stagiaires pour leur discipline, leur cohésion et leurs résultats finaux. Tout en espérant les voir se défendre dignement sur les différents chantiers où ils seront engagés.

L'autre phase de la cérémonie a été constituée par le dévoilement de l'enseigne lumineuse de l'école, par le ministre Charles-Richard Mondjo, puis par la visite guidée de ses installations. A la rentrée académique prévue en septembre prochain, l'EGT passera de 18 à 19 pays, avec la République Démocratique du Congo qui prendra le train en marche.

Alain-Patrick MASSAMBA

14e SOMMET DES BRICS, À BEIJING (CHINE)

Bâtir un partenariat de haute qualité et entamer une nouvelle marche de la coopération des BRICS

Dans la soirée du 23 juin, le Président chinois XI Jinping a présidé à Beijing le 14e Sommet des BRICS en visioconférence et y a prononcé un discours. Voici le texte intégral.

Chers collègues,

Aujourd'hui, le monde traverse des changements plus rapides jamais vus depuis un siècle. L'épidémie de COVID-19 continue de se propager, l'humanité fait face à des défis inédits, et le développement mondial est entré dans une nouvelle phase d'instabilité et de transformation.

Comme le disent souvent les Chinois, «L'or véritable est à l'épreuve du feu». Depuis 16 ans, le navire géant des BRICS a avancé vaillamment contre vagues et tempêtes violentes et frayé la voie prometteuse du soutien mutuel et de la coopération gagnant-gagnant. À la croisée des chemins de l'histoire, nous devons à la fois passer en revue le chemin parcouru pour nous rappeler l'engagement initial des BRICS, et nous tourner vers l'avenir pour construire un partenariat de haute qualité plus global, plus étroit, plus pragmatique et plus inclusif, et entamer une nouvelle marche de la coopération des BRICS.

Premièrement, nous devons poursuivre les efforts solidaires et préserver la paix et la tranquillité dans le monde. L'ombre de la mentalité de la guerre froide et de la politique du plus fort plane encore sur le monde entier et les menaces sécuritaires traditionnelles et non traditionnelles surgissent les unes après les autres. Certains pays cherchent à élargir les alliances militaires pour s'assurer la sécurité absolue, à créer la confrontation des blocs en forçant les autres pays à prendre parti, et à prétendre à la suprématie au détriment des droits et intérêts des autres pays. Si nous laissons ces tendances dangereuses se poursuivre, le monde pâtira de plus de turbulences et d'insécurité.

Les pays des BRICS doivent se soutenir mutuellement sur les questions touchant à leurs intérêts vitaux, poursuivre le véritable multilatéralisme, défendre la justice, l'équité et la solidarité et rejeter l'hégémonie, l'intimidation et la division. Cette année, nous avons tenu la Réunion des Ministres des Affaires étrangères et la Réunion des Représentants de haut niveau pour la Sécurité nationale, approfondi la coopération dans les domaines de la lutte anti-terroriste, de la cybersécurité et autres, renforcé la coordination au sein des Nations Unies et dans d'autres enceintes multilatérales, et porté la voix de la justice sur la scène internationale.

Récemment, j'ai avancé l'Initiative pour la Sécurité mondiale, qui préconise une vision de sécurité commune, intégrée, coopérative et durable, porte l'idée que l'humanité forme une communauté de sécurité indivisible et vise à frayer une nouvelle voie de sécurité, celle du dialogue, du partenariat et du gagnant-gagnant au lieu de la confrontation, de l'alliance et du jeu à somme nulle. La Chine entend travailler ensemble avec ses partenaires des BRICS à mettre en œuvre cette initiative pour apporter plus de stabilité et d'énergie positive au monde.

Deuxièmement, nous devons poursuivre la coopération pour le développement et relever ensemble les risques et défis. Sous l'impact conjugué de la COVID-19 et de la crise ukrainienne, les chaînes industrielles et d'approvisionnement mondiales sont perturbées, les prix

XI Jinping

des produits primaires essentiels ne cessent de monter et le système monétaire et financier international devient plus fragile. Tout cela pèse sur le développement des différents pays, et les marchés émergents et les pays en développement ont été les premiers à en subir les conséquences. La crise est à l'origine du désordre mais pourrait aussi entraîner la transformation. Tout dépend de la manière dont nous réagissons.

Cette année, nous avons lancé l'Initiative des BRICS sur le renforcement de la coopération sur les chaînes d'approvisionnement et l'Initiative des BRICS sur le commerce et l'investissement pour le développement durable, adopté l'Accord sur la coopération et l'assistance administrative mutuelle dans les affaires douanières et la Stratégie de coopération sur la sécurité alimentaire, et tenu pour la première fois une Réunion de haut niveau sur le changement climatique. Nous devons bien utiliser ces nouvelles plateformes pour promouvoir l'interconnexion des chaînes industrielles et d'approvisionnement, et relever ensemble les défis dans les domaines de la réduction de la pauvreté, de l'agriculture, de l'énergie et de la logistique. Nous devons soutenir la Nouvelle Banque de développement dans ses efforts visant à réaliser un développement plus important et à engager un processus solide pour absorber de nouveaux membres, et, dans le même temps, perfectionner le Contingent Reserve Arrangement (CRA) pour raffermir le filet de sécurité et le pare-feu financiers des BRICS. Il faut élargir la coopération des BRICS sur le paiement transfrontalier et la notation de crédit pour faciliter davantage le commerce, l'investissement et le financement.

L'année dernière, j'ai lancé l'Initiative pour le Développement mondial pour donner un nouvel élan à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies et promouvoir la construction d'une communauté d'avenir partagé pour le développement mondial. La Chine entend travailler ensemble avec ses partenaires des BRICS pour mettre en œuvre plus solidement cette initiative et favoriser un développement mondial plus fort, plus vert et plus sain.

Troisièmement, nous devons poursuivre l'esprit pionnier et novateur et animer le potentiel et le dynamisme de la coopération. Celui qui saura saisir les nouvelles opportunités de développement économique offertes par les mégadonnées et l'intelligence artificielle sera en phase avec le pouls de notre temps. Toute tentative de monopole, de blocus et de construction de barrières technologiques pour perturber l'innovation et le développement des autres pays et préserver la position dominante est vouée à l'échec.

Nous devons promouvoir le perfectionnement de la gouvernance technologique mondiale pour que plus de monde puisse accéder aux fruits de développement technico-scientifique et en bénéficier. Cette année, nous avons accéléré la construction du Centre d'innovation du partenariat des BRICS sur la nouvelle révolution industrielle à Xiamen, organisé le Forum sur le développement de l'internet industriel et de la fabrication numérique et le Forum sur les mégadonnées pour le développement durable, conclu le Cadre du partenariat sur l'économie numérique, lancé l'Initiative sur la coopération dans la transformation numérique de l'industrie manufacturière et mis en place un réseau de centres de transfert de technologies et un mécanisme de coopération spatiale, ouvrant ainsi de nouvelles pistes pour une coordination plus étroite des politiques industrielles des pays des BRICS. Pour répondre aux besoins en talents à l'ère numérique, nous avons créé l'Alliance pour l'enseignement professionnel et organisé des concours de compétences professionnelles de même que des concours d'innovation pour les femmes, en vue de constituer un vivier de talents permettant une coopération renforcée sur l'innovation et l'entrepreneuriat.

Quatrièmement, nous devons poursuivre l'ouverture et l'inclusivité et mettre en commun la sagesse et la force de tous. Les BRICS ne sont pas un club fermé ni un «petit cercle» exclusif, mais une grande famille où règnent l'entraide et la solidarité et un partenariat pour la coopération gagnant-gagnant. Lors du Sommet de Xiamen de 2017, j'ai avancé l'approche de coopération «BRICS plus». Durant les cinq dernières années, ce modèle de coopération n'a cessé de gagner en profondeur et en ampleur, et est devenue un bel exemple de la coopération Sud-Sud et de la recherche de l'émergence dans l'unité des marchés émergents et des pays en développement.

Dans le nouveau contexte, il est d'autant plus important pour les pays des BRICS d'ouvrir grand leurs portes pour promouvoir le développement et la coopération. Cette année, nous avons invité pour la première fois d'autres pays à participer à la Réunion des Ministres des Affaires étrangères des BRICS. Le Centre des BRICS de R&D de vaccins, nouvellement mis en place, s'est clairement engagé à faire de l'ouverture un de ses principes. Dans une approche progressive, nous avons organisé des activités riches et variées sous format « BRICS plus » dans les domaines de l'innovation technologique, des échanges culturels et humains et du développement durable, offrant par-là de nouvelles plateformes de coopération aux nombreux marchés émergents et pays en développement.

Ces dernières années, plusieurs pays ont exprimé leur souhait d'adhérer au mécanisme de coopération des BRICS. L'apport du sang frais permettra d'insuffler un nouveau dynamisme à la coopération des BRICS et d'accroître la représentativité et l'influence des BRICS. Cette année, nous avons eu, dans différentes enceintes, des discussions approfondies sur l'élargissement du mécanisme des BRICS. Il est temps de promouvoir ce processus pour que les partenaires animés des mêmes convictions puissent rejoindre rapidement la grande famille des BRICS.

Chers Collègues,

En tant que représentants des marchés émergents et des pays en développement, nous devons faire le bon choix et prendre des actions responsables à ce tournant critique de l'histoire. Ce que nous aurons fait sera d'une importance cruciale pour le monde. Unissons nos volontés et nos forces et allons vaillamment de l'avant pour promouvoir la construction de la communauté d'avenir partagé pour l'humanité et bâtir un avenir meilleur pour tous.

Je vous remercie.

ETUDE DE Maître Norbert MADZOU
Notaire au ressort de la Cour d'Appel de Brazzaville
Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO, passage à niveau du 1er étage, Immeuble INGOBA
Tél.: (00242) 06.655.65.08; 05.545.5857
E-mail: officenorbertmadzou.com / REPUBLIQUE DU CONGO

CHINA RAILWAY CONSTRUCTION CORPORATION LIMITED
SOCIETE ANONYME (BUREAU DE REPRESENTATION)
Siège: Immeuble des Italiens, Bâtiment A, 2e étage Moungali (Vers la Préfecture)
RCCM NO CG/BZV/16 B 6775, / Brazzaville, REPUBLIQUE DU CONGO

DISSOLUTION ANTICIPEE

Aux termes du Procès-verbal des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires en la forme sous seing privé en date du 19 mai 2022 et déposé au rang des minutes de Maître Norbert MADZOU, Notaire, en date à Brazzaville du 15 juin 2022, enregistré à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de la Plaine (Mpila), la même date sous Folio 106/18, n° 2343, les actionnaires de la société dénommée: «CHINA RAILWAY CONSTRUCTION CORPORATION LIMITED», Société anonyme dont le siège est situé en Chine: East, au numéro 40 Fuxing Road Haidan District, Pékin 100855, ont procédé à la dissolution anticipée du Bureau de Représentation de ladite société ouvert en République du Congo le 18 novembre 2016 et immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville sous le n° CG/BZV/16 B 6775.

Dépôt de deux expéditions du Procès-verbal de dissolution anticipée a été enregistré au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville sous le numéro 22 DA 89, le 20 juin 2022.

Pour insertion,

Maître Norbert MADZOU, Notaire.

OFFRE D'EMPLOI-AMBASSADE DES ETATS-UNIS A BRAZZAVILLE

POSTE VACANT: (du 21 juin au 05 juillet 2022)

Computer Management Assistant (Administrateur Système Informatique)

EXIGENCES DU POSTE & COMMENT POSTULER

Merci de bien vouloir visiter le site web:https://eraiobs.state.gov/dosera/cog/vacancysearch/searchvacancies.hms (Copiez ce lien et collez-le dans votre navigateur Google Chrome ou Microsoft Edge).

La mission américaine à Brazzaville apprécie une main-d'œuvre d'origine, de cultures et de points de vue différents. Nous nous efforçons de créer un environnement accueillant pour tous et nous invitons les candidats de divers horizons à postuler.

Seules les candidatures soumises par voie électronique seront traitées.

Programme des Nations Unies pour le développement

ANNONCE RELATIVE A LA PUBLICATION DES AVIS DES APPELS D'OFFRES DE FOURNITURE DE BIENS ET SERVICES AU PNUD

Dans le cadre de la mise en œuvre des solutions innovantes de digitalisation des services publics, le PNUD envisage de recruter une structure nationale qui devra procéder à une cartographie des acteurs du digital en République du Congo.

Les soumissionnaires intéressés peuvent prendre connaissance des documents d'appel d'offres auprès de la Représentation du PNUD à Brazzaville située au croisement Rue Behagle/Avenue Emile Biayenda ou en écrivant à l'adresse email procurement.cg@undp.org

Les propositions doivent être soumises uniquement en ligne via le système etendering du PNUD à travers le lien indiqué ci-dessous au plus tard le **12 juillet 2022** (A la date et heure indiquée dans le système etendering)

Ce document est disponible sur le site **https://etendering.partneragencies.org** avec les identifiants :

- **Business Unit (BU) : COG10**
- **Event ID: 0000012895**

Si vous n'êtes pas encore enregistré dans le système Etendering du PNUD, vous pourrez le faire en utilisant les informations ci-dessous (Identifiant : **event.guest** , Mot de passe : **why2change**) et suivre les instructions de l'enregistrement étape par étape comme spécifié dans le document en ligne https://procurement-notices.undp.org/view_file.cfm?doc_id=287801

Nous vous remercions et attendons avec intérêt votre soumission.

Brazzaville, le 24 juin 2022

Seynabou DIAW BA
Représentante Résidente Adjointe

Brazzaville – Avenue Foch/Behagle – BP 465 – Tél. (242) 81 50 38 – 60 85 76 – 67 75 99 – Tél.Sat (31) 20 5407 183/184
Fax : (242) 81 16 79 – (242) 69 99 27 – Fax.Sat (31) 20 5407 188
E-mail : registry.cg@undp.org - Site Internet : www.cg.undp.org

EDUCATION

Chevron Congo célèbre la journée mondiale de l'enfant africain avec plus de 200 élèves de la ville de Pointe-Noire

La société pétrolière Chevron Congo a célébré la journée mondiale de l'enfant africain avec plus de 200 élèves représentant une trentaine d'écoles de la ville de Pointe-Noire. Cette journée qui rend hommage aux enfants de Soweto ayant perdu la vie réclamant leur droit à l'éducation, s'est également inscrite dans le contexte du centenaire de la ville de Pointe-Noire. Chevron Congo en partenariat avec l'Association Pointe-Noire dynamique culturelle, en sigle APDC, a tenu à rassembler les élèves de la ville autour d'une activité culturelle et éducative dans l'objectif d'échanger sur le volet historique du développement de la ville de Pointe-Noire. Les activités se sont déroulées en présence de Monsieur Abdon Blaise Tchicaya, représentant du député maire de la ville de Pointe-Noire, Ma**dame Lauréate Mbéri, maire de l'arrondissement N° 2 Mvoum**vou, Monsieur Ralph Eccleston, directeur général de Chevron Congo, et de Monsieur Daniel Bouiti Bongo, président de l'Association Pointe-Noire dynamique culturelle.

Vue des participants

Photo de famille

Pour lancer la célébration de cette journée historique, Monsieur Daniel Bouiti Bongo, président de l'APDC s'est tout d'abord félicité de l'implication constante de la société Chevron Congo à l'aboutissement de l'œuvre culturelle et éducative dans la ville de Pointe-Noire. Il a ensuite félicité le conseil départemental et municipal, à travers son président Jean François Kando, député maire de la ville océane, pour son attention particulière aux différentes activités socio-culturelles, nécessaires à un développement durable de la ville de Pointe-Noire. Dans son mot de circonstance, Madame Katia Mounthault-Tatu, directrice des relations publiques et institutionnelles de Chevron Congo, a rappelé le contexte de cette célébration, l'importance de l'éducation, et la nécessité pour les élèves du Congo de connaître leur histoire.

Pour souligner le sens inédit de cette cérémonie, la troupe culturelle de ballet Nganga Africa a donné un spectacle extraordinaire qui a mis l'ensemble des participants dans la bonne ambiance et planté le décor d'un apprentissage ludique de l'histoire du centenaire de la ville de Pointe-Noire.

Un documentaire réalisé sur la ville de Pointe-Noire, a été projeté, et a permis aux élèves de voyager dans la profondeur de l'histoire du centenaire de la ville de Pointe-Noire.

Pour alimenter un cadre d'échanges avec les élèves, Monsieur Joseph Kimfoko, conservateur du musée Mâ Laongo de Diosso, a présenté un guide touristique de la ville de Pointe-Noire d'hier à aujourd'hui.

Enfin, une visite guidée du peintre Guillaume Makani a permis aux élèves d'apprécier la valeur d'une trentaine de tableaux de peintures sur le centenaire de Pointe-Noire avant de céder la place à un film photographique de la ville de Pointe-Noire en couleur présenté par le photographe Robert Nzaou.

Monsieur Ralph Eccleston, directeur général de Chevron Congo, a remercié tous les participants, notamment les élèves pour leur curiosité, et la troupe artistique pour sa brillante prestation.

«C'était vraiment important pour moi de participer à la célébration de cette journée symbolique de l'enfant africain qui s'inscrit aussi dans le contexte des 100 ans de la ville de Pointe-Noire. Chaque jour, j'en apprends davantage sur l'histoire de ce beau pays. A Chevron, nous sommes fiers de pouvoir travailler avec les communautés et les autorités de la ville pour mettre en œuvres des projets éducatifs… A vous les enfants, je vous encourage à travailler dur car c'est en travaillant dur qu'on arrive à atteindre ses objectifs», a dit Ralph Eccleston, directeur général du Chevron Congo.

Pour Elhoïm Dedino, élève en classe de troisième, cette célébration a permis d'avoir une idée réelle sur la création de la ville de Pointe-Noire, de connaître les anciennes autorités qui ont occupées des postes de responsabilité et qui ont été présentes tout au long de l'évolution de la ville de Pointe-Noire. *«A travers le documentaire, j'ai pu mettre un visage sur des figures historiques que je ne connaissais pas, comme la première bachelière du Congo ou comme l'actuel Médiateur de la République qui fut Ministre des transports et de l'aviation civile, ou encore un écrivain qui fut Ministre du tourisme et de l'environnement»,* a-t-il expliqué.

MINISTERE DES FINANCES, ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES DU KOUILOU
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE POINTE-NOIRE CENTRE

ANNONCE LEGALE

N°10/2022/MFBPP/DGID/DEFFD/DDIK/BCHPF-PN.CENTRE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Pointe-Noire Centre, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et requérants suivants :

N°	N° DE REQUISITION	REFERENCES CADASTRALES				QUARTIER	ARR./DPT	REQUERANTS
1	30.011 du 07/02/2022	Plle(s) /7, 9 et 10	Bloc 108	Section BT	Superficie 1500,00 m²	Côte sauvage	Arr 01	NGAIPIO Vincent
2	27.151 du 23/08/2017	Plle(s) 1107 bis	Bloc /	Section M	Superficie 402,89 m²	Aéroport	Arr 01	AKONDZO Alphonse Wilson
3	30.003 du 31/01/2022	Plle(s) 01, 03, 05 et 07	Bloc 101	Section NI	Superficie 2000,00 m²	NGOYO (Flle Tchimpanana)	Arr 06	KOUZOLANA SIBA Alain
4	13.150 du 28/12/2006	Plle(s) 04	Bloc 01	Section BP	Superficie 953,64 m²	MPITA	Arr 01	MIRANDA Emilie Gracela Bijou
5	29.985 du 17/01/2022	Plle(s) 03 bis	Bloc 48A	Section M	Superficie 146,16 m²	Socoprise (KM4)	Arr 01	MIERE MOUANKIET Sandra
6	29.913 du 27/10/2021	Plle(s) 19	Bloc 282	Section BN	Superficie 247,70 m²	Ngoyo	Arr 06	BAYITE Gloire Kenan
7	26.230 du 28/07/2016	Plle(s) 10	Bloc 44	Section G	Superficie 300,00 m²	MPITA	Arr 01	NGOYI Bernard
8	29.791 du 03/ 08/2021	Plle(s) 01	Bloc 108	Section X	Superficie 400,00 m²	Fond tié-tié	Arr 03	PANDZOU Douthe Héritier
9	29.984 du 14/01/2022	Plle(s) 04	Bloc 46 bis	Section J	Superficie 254,23 m²	KM4 en face du Camp C.F.C.O	Arr 01	ITOUA Nadine Rudia
10	29.909 du 26/10/2021	Plle(s) 06	Bloc 123	Section NI	Superficie 500,00 m²	DJENO (Flle Tchimpanana)	Arr 06	DIBANSA Romuald Henriquet
11	29.859 du 14/09/2021	Plle(s) 449 Ter	Bloc /	Section M	Superficie 750,00 m²	TCHIMBAMBA	Arr 01	MAMBOUANA MABIALA Charles
12	29.911 du 26/10/2021	Plle(s) 02 bis	Bloc 19 ter	Section M2	Superficie 364,50 m²	TCHIMBAMBA	Arr 01	BOUNDOU Marie Merveille Princia, BOUNDOU ISSONGO Bénie, APASSA BOUNDOU Joseph et BOUNDOU Serge Trésor
13	29.765 du 22/07/2021	Plle(s) 04	Bloc 223	Section BM	Superficie 500,00 m²	NGOYO (Flle Tchinvassa)	Arr 06	MICKAMOU Prudence
14	29.297 du 09/09/2020	plle(s) 01	Bloc 120	Section BL (Flle Mbelo)	Superficie 400,00 m²	NGOYO (La plaine)	Arr 06	EMBABA MOUKAMBI Gomer
15	29.186 du 31/07/2020	Plle(s) 11	Bloc 163	Section BL	Superficie 485,00 m²	NGOYO (Flle TCHIYENZI)	Arr 06	Madame BENGOU Née BOUANGA Sylvie Blanche
16	29.827 du 31/08/2021	Plle(s) /	Bloc /	Section Terrain rural	Superficie 920,41 m²	Bondi Village	S-P HINDA	TCHICAYA Vital Raoul Bernard Antoine
17	30.051 du 25/02/2022	Plle(s) 08 bis	Bloc 65	Section BT	Superficie 200,00 m²	TCHIMBAMBA	Arr 01	LOUMOUAMOU Keliane Bresnelle
18	29.828 du 23/08/2021	Plle(s) Domaine	Bloc /	Section Terrain rural	Superficie 3289,50 m²	Bondi	S-P HINDA	TCHICAYA Vital Raoul Bernard Antoine
19	30.054 du 01/03/2022	Plle(s) 02 et 04	Bloc 35	Section NI	Superficie 1000,00 m²	DJENO (Flle Tchivoutou)	Arr 06	BAKOULA MASSEMA Khei Gordon
20	30.013 du 09/02/2022	Plle(s) 04	Bloc 25	Section M2	Superficie 750,00 m²	59, rue Raymond MAHOUATA	Arr 01	LOUHOUAMOU MBOUKOU Julian Evrard
21	29.764 du 21/07/2021	Plle(s) 12	Bloc 23	Section NI	Superficie 500,00 m²	DJENO	Arr 06	MEBIKEBO Nina Diane
22	30.061 du 03/03/2022	Plle(s) 1017	Bloc /	Section M	Superficie 493,76 m²	Aéroport (rue Edouard Nganga)	Arr 01	Mr SITA Jean Serge et Mme SITA née NDOUNA-MAHANGA Frisiane Orlande
23	29.968 du 21/12/2021	Plle(s) 11	Bloc 100	Section BM	Superficie 400,00,m²	Ngoyo (centrale (Flle Tchinvassa)	Arr 06	NZOUSSI MOUCKOUABY Leticia
24	29.019 du 05/06/2020	Plle(s) 08	Bloc 73	Section BS	Superficie 380,00 m²	Tchimbmba aéroport (Flle Tchimbounda)	Arr 01	LOUZOLO Franck Armel Yvon
25	30.130 du 14/04/2022	Plle(s) 02	Bloc 75	Section BM	Superficie 500,00 m²	Ngoyo (Flle Ngan Ngoyo)	Arr 06	Antonio DA SILVA
26	29.918 du 03/11/2021	Plle(s) 06	Bloc 255	Section BM	Superficie 500,00 m²	NGOYO (Flle Tchitouta)	Arr 06	M'PASSI NITHOU Ghislain
27	30.002 du 31/01/2022	Plle(s) 03	Bloc 41	Section BM	Superficie 500,00 m²	NGOYO (Centrale)	Arr 06	N'GANZIAMI Fils et Filles: clovis, Issac, Philemon, Detty Cirly, Clovis Jeremiah et N'GANZIAMI Lysa Elvie
28	23.306 du 14/01/2014	Plle(s) 04 et 20	Bloc 123	Section L	Superficie 533,40 m²	La base (720, av jean felix Tchicaya)	Arr 01	MVOUTI Jean Firmin
29	29.846 du 03/09/2021	Plle(s) 10	Bloc 18	Section ABZ	Superficie 500,00 m²	Village Diosso	S-P LOANGO	ONIANGUET Kurt Gwenael Christ et GUEIA ép. ONIANGUE Onadet Aude-Irma
30	30.071 du 08/03/2022	Plle(s) 10	Bloc 53	Section BM5	Superficie 500,00 m²	NGOYO	Arr 06	NANITELAMIO NKOUKA Marcelle Prudence
31	30.077 du 14/03/2022	Plle(s) 18 bis	Bloc /	Section M	Superficie 484,00 m²	Socoprise	Arr 01	GOKANAT Yves Roger

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, portant Régime de la Propriété Foncière).

Fait à Pointe-Noire, le 21 Juin 2022
La chef de bureau
Yvon Faustin Magloire OKEMBA
Inspecteur des Impôts
Chef de Bureau

Fait à Pointe-Noire ,
le 21 Juin 2022

MUSIQUE

La Fédération des chorales du Congo-Brazzaville voit le jour

Une grande première! La création de la Fédération des chorales du Congo-Brazzaville (FCCB). La nouvelle organisation sera portée sur les fonts baptismaux le vendredi 1er juillet 2022, à l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville. Dans l'interview qu'il nous a accordée, Ghislain Pambou, le président de cette association culturelle, parle de ce projet dont il est le grand architecte.

**Vous avez fait, pendant longtemps, de la création de la Fédération des chorales du Congo votre cheval de bataille. Ce projet est aujourd'hui devenu réalité. Le combat a été long, n'est-ce pas?*

**Effectivement, le combat a été long. Ça a été un grand combat, parce qu'aujourd'hui, nous sommes à la sixième année, depuis qu'on a commencé ce grand projet qui commence à voir le jour. C'est une joie qu'on doit porter dans nos cœurs.

**A propos de cette fédération, justement, pouvez-vous nous en dire quelques mots?*

**La Fédération des chorales du Congo, c'est une vraie famille. D'abord, commençons par le grand concours de chorales qu'on a créé, ''Le Congo a du chœur'', ce chœur de la fraternité. Donc, la Fédération ne vient que pour accompagner les chorales aujourd'hui. Vous savez que les chorales sont encore dans un monde disparate. Aujourd'hui, s'il y a un milieu où les gens ne sont pas vraiment formés, c'est celui des chorales. Donc, la Fédération ne vient qu'accompagner les chorales pour leur rayonnement, leur vision; former, apporter un plus au niveau de nos chœurs, que ces chorales deviennent vraiment des outils de propagande de paix, d'amour, de fraternité, pourquoi pas aussi de rayonnement pour notre pays? Voilà il s'agit de tous ces problèmes sur lesquels nous sommes en train de réfléchir, voir comment la Fédération pourra les pallier.

Ghislain Pambou

**Le vendredi 1er juillet, à l'Institut français du Congo de Brazzaville aura lieu le lancement officiel de la Fédération des chorales du Congo-Brazzaville. Qu'est-ce qui est prévu à cette occasion?*

**Ce sera une rencontre de grande fraternité. Il y aura chorale de Côte d'Ivoire, il y aura des amis de Dolisie, de Sibiti, un grand concert avec la Chorale Ngounga de la Cathédrale Sacré-Cœur, la chorale Flamme de l'Esprit de l'Eglise évangélique du Congo, et la chorale La Colombe se produiront. Il y aura le mot du directeur délégué de l'Institut français, du président de la fédération des chorales de Côte d'Ivoire et, bien sûr, le mot du président de la Fédération des chorales du Congo, que je suis.

**Auriez-vous un message, un vœu, en conclusion de notre entretien?*

**Le message concerne le chant choral qui est délaissé aujourd'hui. On n'y pense pas trop, mais c'est un vrai outil de la fraternité. Aujourd'hui, au vu des divisions que nous avons dans ce pays, dans ce monde, une note de musique est toujours là, la polyphonie en a besoin. Seuls, on ne peut rien faire, mais ensemble, on est fort. Donc, je lance cet appel aujourd'hui aux autorités, à tous les responsables de mettre la main à la pâte pour que ce chant choral devienne structuré, pourquoi pas demain, lancer une école de musique chorale au Congo-Brazzaville?

Propos recueillis par
Véran Carrhol YANGA

MUSIQUE

Le rappeur Passi en séjour au Congo!

Considéré comme l'un des pères-fondateurs du rap français, le célèbre rappeur, chanteur, compositeur et producteur d'origine congolaise Passi (Passi Balende à l'Etat-civil) séjourne au Congo, son pays natal. Le jeudi 23 juin, à l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville, il a assisté à la projection, en avant-première, du film ''Le Prince'', dans lequel il joue le premier rôle avec l'actrice autrichienne Ursula Strauss. Bien avant cela, l'artiste a été reçu en audience le mercredi 22 juin par la ministre du Tourisme et des loisirs, Destinée Hermella Doukaga.

Répondant aux questions des journalistes, Passi a expliqué qu'il est venu au Congo avec l'équipe de la société Canal + pour faire le tour du pays, montrer les zones actives, les bons coins du pays, etc. «C'était normal de passer par la ministre du Tourisme, parce qu'on peut faire le tour de la ville, voir comment on peut travailler ensemble, commencer une longue entente. Je suis hyper content, parce que madame la ministre, c'est vraiment une femme assez exceptionnelle et qui comprend tout à fait ce qu'on cherche à faire, à mettre de la lumière sur le Congo, sur l'image du pays. On est en train de s'entendre là-dessus», a affirmé le membre fondateur, en 1992, avec le Français Stomy Bugsy, du groupe de hip-hop Ministère AMER.

Passi a également parlé du long métrage ''Le Prince'', réalisé par l'Allemande Lisa Biewirth: *«C'est l'histoire d'un Congolais, mais d'en face (NDLR: République démocratique du Congo), mais c'est tiré d'une histoire vraie, qui rencontre une Allemande. Il y a quand même le choc de cultures…C'est un cas de figure inspiré d'une histoire vraie».*

Le rappeur a annoncé la sortie d'un album du groupe Bisso na Bisso: *«Il y a un prochain Biso (NDLR: album du groupe Bisso na Bisso) qui arrive pour la fin de l'année, avec plein de titres, etc. Il va y avoir beaucoup de choses. Pendant la période de confinement, et les années d'avant, j'ai beaucoup travaillé, j'avais hâte de venir montrer ça à mes frères, de revenir au pays aussi, personnellement déjà, pour sentir nos odeurs, manger nos plats, voir nos frères et sœurs, et aussi montrer ce qui a été travaillé…»*

Pendant l'audience

Poignée de main après l'audience

Passi projette également de réaliser un film au Congo: *«J'ai un projet de venir réaliser un film au Congo dans les années qui viennent, avec des acteurs français, mais aussi faire un casting avec quelques acteurs congolais.»*

V. C.Y.

POESIE

Lire «Rimélodie» de Pierre Tsemou

Comme passe-temps sain, aussi utile que délicieux et mélodieux à consommer, la lecture des œuvres de Pierre Ntsemou, en l'occurrence «Rimelodie» (recueil de poèmes classiques aux thèmes très divers), occupe, sans aucun doute, une place de choix au milieu des plaisirs, des distractions, des amusements et des divertissements.

I/ D'abord pour la formation intellectuelle personnelle

1./ Acquisition des connaissances de tous ordre, voire de sagesse

Ex.: Libre-arbitre (P.44); Reconnaissance (P.48); Notre destin entre nos mains (P.167) ; L'enjeu (P.136), etc.

2./Enrichissement de la langue

3./Amélioration de style incontestablement proche de Ronsard, de Rabelais de Musset, de Vigny, de Lamartine, de Baudelaire, etc. … de véritables perles rares, des poètes classiques français qui nous servent de modèles à suivre.

4./ Perfectionnement de ses connaissances (Ex.: A rebours toujours; ce qui est semé revient. (P.106). Ce poème nous rappelle la parole de Jésus: *«On récolte ce qu'on a semé»* ou celle de Siracide: *«Le mal qu'un homme fait lui revient sans savoir d'où cela lui arrive.»* Il y a d'autres exemples de poèmes, entre autres: Un bel héritage des maitres (P.118); Fluctuation (P.172).

5./ Développement de la sensibilité, du goût artistique et poétique

6./ Formation du jugement.

Un bon livre, à l'exemple du recueil de poèmes classiques ''Rimélodie'', aux thèmes aussi profonds que variés, nous fait réfléchir sur des problèmes de la pensée, donc de l'être humain dans la société: *«Un homme est tel qu'il pense»*, dit-on. La volonté de ''Rimélodie'', par la parole écrite et mélodieuse ou poétique, est de changer, d'améliorer la pensée de l'homme, sa mentalité, autrement dit l'homme lui-même. Exemple: Ah ! si tout le monde savait…(P.47), Le Joker de la manipulation (P.88).

II/ Ensuite pour la formation sociale.

La lecture de l'ensemble des rimes agréables à l'oreille musicale, mélodieuses, regroupées en poèmes qui forment ''Rimélodie'', aussi admirable que *«Mon cœur, ma plume et ma muse s'amusent»* (recueil de poèmes classiques de Pierre Ntsemou) est également utile pour la formation sociale et humaine, car l'homme est un être sociable et social. Il a le devoir de donner à la société le meilleur de lui-même, de former, d'améliorer son caractère, donc son destin, autrement dit, l'homme doit être le maître de son destin.

Fidèle Youlou

Ex.: L'enjeu (P.136); Entre nos mains le pain de la vie (P.148); Notre destin entre nos mains (P.167), etc.

Ces poèmes nous rappellent Jacques Roumain qui a dit: *«L'homme est le boulanger de sa vie»;* Jésus: *«On récolte ce qu'on a semé».* ; la méthode de former son caractère et son destin conseillé, par Thackeray: *«Sème une pensée, et tu moissonneras une action; sème une action et tu récolteras une habitude; sème une habitude et tu récolteras un caractère; sème un caractère et tu récolteras le destin»* et enfin Mauriac: *«Nous tissons notre destin, nous le tirons de nous comme l'araignée sa toile.»*

Ainsi on n'est plus comme Racine qui a dit: *«Je me livre en aveugle au destin qui m'entraine».*

Etre un vase d'usage noble ou un vase d'usage vil dépend de notre libre choix ou de notre libre-arbitre, mais non d'une divinité puissante, d'un potier qui aurait notre destin entre ses mains et qui nous ferait subir un jugement dernier.

Quel paradoxe, si une divinité aurait notre destin dans ses mains !

Dans ''Rimélodie'', avec le respect du «libre-arbitre» (P.44) qui nous enseigne qu'il n'est pas sage de *«dire à chacun ses quatre vérités»*, que *«toute vérité n'est pas bonne à dire»,* car «il n'y a que la vérité qui blesse», Pierre Ntsemou nous pousse à acquérir une façon de penser, donc de nous conduire, de parler sagement. La parole parlée ou écrite est l'un des plus grands instruments favorables à un développement effectif, qui se trouvent entre les mains de tous, écrivains ou pas. Savoir se taire, savoir rester muet ou encore savoir observer la loi du silence est «une philosophie gagnante» (P.116): *«Le silence est d'or et la parole est d'argent», «Le silence est l'arme de la sagesse»,* dit-on. Celui qui surveille sa langue ou sa parole et qui ne parle que dans un but positif, altruiste, avec innocuité, ne s'attire pas des ennuis. La parole ou le verbe a un pouvoir magique qu'il faut savoir utiliser comme il faut savoir manipuler l'énergie ou le couteau. Ce pouvoir est dangereux comme le couteau, comme le feu, comme le courant électrique, lesquels nous rendent de nombreux services. Mais attention à l'imprudence, à la maladresse!

La couverture du livre

Philosophique, moralisatrice, dénonciatrice, ''Rimélodie'' n'est pas seulement une lumière qui brille dans les ténèbres et qui montre le chemin aux autres, mais c'est aussi une sonnette d'alarme…

Ex.: Eduquer, c'est montrer le chemin (P.149), Assurance (P.179), etc.

La valeur morale de ''Rimélodie'' consommée comme une nourriture savoureuse se mesure à l'importance de l'exemple qu'elle propose aux lecteurs que nous sommes. Par ses différents thèmes, ''Rimélodie'' nous pousse à oser nous élever au-dessus de nous-mêmes, pose les vrais et grands problèmes sociaux, politiques, moraux, etc. de tous les temps ou actuels, d'ailleurs ou de chez nous au Congo.

Ex.: La Congolaise de Brazzaville (P.23); La bête en l'homme, hélas …(P71); le racisme, un virus (P.94); Eternel recommencement (P.95); Le Loup et l'agneau (P.224), etc.

On reconnaît la valeur d'une œuvre littéraire par la richesse de son style qui fait sa beauté, puis par la profondeur de ses thèmes qui lui donnent un caractère utile, enfin par sa résistance à l'érosion du temps.

Si nous ne sommes pas de mauvaise foi, si nous n'avons pas une malhonnêteté intellectuelle, si nous n'avons pas une cécité volontaire, il ne nous sera pas en peine de reconnaître que ''Rimélodie'', aussi agréable à l'oreille qu'utile au moral et au mental, est un chef-d'œuvre qui, comme un diamant de plusieurs carats, résistera à l'épreuve du temps comme les œuvres des maîtres de la Pléiade.

Fidèle YOULOU

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DU PLAN, DE LA STATISTIQUE
ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité *Travail*Progrès

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS N°002/PSTAT / 22 RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE DU PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES (PSTAT)

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement additionnel de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) pour la poursuite de la mise en œuvre des activités du «Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT)», et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant: «recrutement d'un spécialiste en sauvegarde environnementale et sociale».

2. Les services au titre de ce contrat sont essentiellement :
• S'assurer de la prise en compte des questions environnementales et sociales dans le processus de mise en œuvre du PSTAT et ce conformément à son cadre de gestion environnemental et social (CGES) et à son cadre de politique de réinstallation (CPR) et leurs outils associées, notamment la notice d'impact environnemental et social (NIES) et le plan succinct de réinstallation (PSR). Il prendra toutes les dispositions pour assurer l'élaboration des documents y afférents afin d'éviter les impacts environnementaux et sociaux négatifs, les conflits avec les populations impactées ainsi que de la durabilité des actions menées ;
• Veiller à la mise en œuvre des politiques opérationnelles de sauvegarde de la Banque mondiale déclenchées dans le cadre du PSTAT, en particulier en ce qui concerne la réduction des impacts environnementaux et sociaux négatifs potentiels, pouvant résulter des travaux de construction du complexe de l'institut national de la statistique et du centre d'application de la statistique et de la planification (INS-CASP), de déplacements et restrictions d'accès à la terre et autres.
• Assurer le suivi des actions mises en place en concertation, notamment avec les experts chargés de la sauvegarde à la Banque mondiale, ainsi que le rapportage et l'appui aux mesures environnementales et sociales mises en œuvre.
A ce titre, l'expert sera en permanence sur le terrain d'intervention du projet et il aura pour mission de:
• Aider à identifier anticiper, et résoudre les problèmes environnementaux et sociaux potentiels pouvant apparaitre dans la zone d'intervention du projet;
• S'assurer que le dispositif de gestion de l'information permettant de produire les rapports de suivi des mesures de sauvegarde dans les domaines environnemental et social est opérationnel;
• Apporter son appui au processus d'élaboration des évaluations environnementales et sociales, en particulier en ce qui concerne les consultations nationales;
• Rendre compte dans les rapports trimestriels, du suivi-évaluation, de la gestion de l'impact environnemental et social du projet;
• Participer à la préparation et aux missions de supervision interne et externe et prendre les dispositions nécessaires pour la mise en œuvre de leurs recommandations;
• Contribuer aux évaluations et analyses des impacts environnementaux et sociaux, à la collecte des données et au rapportage des impacts des interventions menées par le PSTAT;
• Conseiller et appuyer les activités de communication et de concertation mises en place avec la société civile au niveau national comme au niveau local (site);
• Participer à la conception, l'organisation l'alimentation et la mise a jour de la base de données environnementales et sociales en coordination avec les experts en communication, en suivi-évaluation et le reste de l'équipe du PSTAT;
• S'assurer de l'application des mesures d'atténuation et de sauvegarde environnementale et sociale du projet en étroite collaboration avec toutes les parties prenantes;
• Participer à la conception, la mise en œuvre et la révision du mécanisme de gestion des plaintes et recours en collaboration étroite avec l'expert en suivi-évaluation;
• Effectuer toutes autres tâches qui peuvent lui être demandées par le Coordonnateur du PSTAT.

3. L'Unité de coordination du Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT) invite les personnes intéressées à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Elles doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'elles sont qualifiées pour les prestations susmentionnées. Le dossier de candidature comprend: (i) une lettre de motivation ne dépassant pas deux pages; (ii) un curriculum vitae à jour et signé; (iii) les copies des différents diplômes et autres attestations des formations/stages ;(iv) les copies des prestations similaires et les attestations des services rendus.

4. Profil du candidat
Le candidat devra remplir les critères ci-après:
• Être titulaire d'un diplôme universitaire (Bac + 5 minimum) en sciences environnementales, sciences sociales, sciences économiques ou tout autre domaine assimilable, avec une spécialisation en gestion de l'environnement;
• Avoir suivi des formations complémentaires dans le domaine de la gestion des impacts environnementaux et sociaux des projets de développement;
• Posséder une expérience de terrain d'au moins cinq (5) ans dans le domaine de la gestion environnementale et sociale (analyse des impacts environnementaux et sociaux, suivi environnemental et social, suivi des indicateurs, etc.), dans la mise en œuvre des mesures de sauvegardes environnementales et sociales de la Banque mondiale;
• Expérience opérationnelle d'au moins 3 ans en directives et politiques opérationnelles de sauvegarde environnementale et sociale des bailleurs de fonds et de préférence la Banque mondiale;

• Connaissance des nouveaux critères de performance de la Banque mondiale en matière de sauvegardes environnementale et sociale et des évaluations environnementales et sociales;
• Posséder une expérience dans la prévention et le règlement des conflits dans le cadre des projets environnementaux et/ou de développement rural;
• Posséder une expérience dans les domaines de la sensibilisation et de la formation liés à la mise en œuvre des activités des projets de développement;
• Disposer d'une expérience dans l'élaboration des études environnementales et sociales stratégiques sera un atout;
• Bonne connaissance en informatique (Word, Excel, base de données, power point …);
• Bonne aptitude dans le travail en équipe pluridisciplinaire et sous pression;
• Bonne maîtrise orale et écrite du français.

5. La sélection du candidat se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissements (FPI) de la Banque Mondiale (version de Juillet 2016, révisée en Novembre 2017 et Août 2018).

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références de la mission à l'adresse ci-dessous ou par courriel: pstatcongo@gmail.com , de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures (heures locales) du lundi au vendredi.

7. Les manifestations d'intérêts doivent être écrites en langue française et être déposées à l'adresse ci- dessous ou par courriel au plus tard le vendredi 08 juillet 2022 (à minuit heure locale) et porter clairement la mention du poste sollicité.

8. L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est:
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES_UNITE DE COORDINATION DU PROJET, À BRAZZAVILLE, DERRIÈRE L'AMBASSADE DES ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE AU CONGO, BLOC1, PARCELLE 70/59 BIS, ARRONDISSEMENT 2 BACONGO
Tél: +242 22 613 31 08 / E-Mail: pstatcongo@gmail.com

Fait à Brazzaville le 22 juin 2022

Patrick Valery ALAKOUA
Coordonnateur du PSTAT

MAITRE NOEL MOUNTOU, NOTAIRE
Titulaire d'une Etude sise à Pointe-Noire, Marché Plateau, à côté de la boulangerie NAJAH, Rue MPANZOU, centre-ville, Tél.: (242) 06.660.81.10; E-Mail: noelmountounotairel@gmail.com

«PROTECK»

Société A Responsabilité Limitée
CAPITAL: 1.000.000 FRANCS CFA
Siège social: Immeuble Elisabeta sis à l'entrée du Port Autonome, 03 places Rond-point Port, quartier NDJINDJI, Arrondissement n°1 Emery Patrice LUMUMBA, POINTE-NOIRE
REPUBLIQUE DU CONGO

INSERTION LEGALE

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du seize juin deux mil vingt-deux, enregistré le vingt juin de la même année, Folio 117/14 n°0577, le Notaire soussigné a reçu le procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société PROTECK SARL, dont le siège social est situé à Pointe-Noire, Immeuble Elisabeta sis à l'entrée du Port Autonome, 03 places Rond-point Port, quartier NDJINDJI, Arrondissement n01 Emery Patrice LUMUMBA.

Aux termes dudit procès-verbal, l'assemblée a:
- Transféré le siège social anciennement établi à Pointe-Noire, Centre-ville, parcelle n°45, Section D, Rue Sikou Doumé, Arrondissement n o I Emery Patrice LUMUMBA, désormais à Pointe-Noire, Immeuble Elisabeta sis à l'entrée du Port Autonome, 03 places Rond-point Port, quartier NDJINDJI, Arrondissement n°1 Emery Patrice LUMUMBA;

- Mise à jour les statuts.

Ladite décision a été déposée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire et modification conséquente a été faite le 22 Juin 2022 sous le n°CG-PNR-012022-D-00487.

Pour avis,

Maître Noël MOUNTOU,
NOTAIRE

MAITRE NOEL MOUNTOU, NOTAIRE
Titulaire d'une Etude sise à Pointe-Noire, Marché Plateau, à côté de la boulangerie NAJAH, Rue MPANZOU,
Centre-ville, Tél.: (242) 06.660.81.10;
E-Mail: noelmountounotairel@ mail.com

«SEAOWL ENERGY SERVICES CONGO»

Société Anonyme Unipersonnelle avec Administrateur Général
Capital: 10.000.000 FRANCS CFA
Siège social: à l'angle de l'intersection entre l'avenue Linguissi Tchicaya menant vers la Maison d'arrêt et l'avenue Tchicaya U'Tamsi menant vers l'école de Mpita
B.P.: 4 179, POINTE-NOIRE, REPUBLIQUE DU CONGO

INSERTION LEGALE

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du deux juin deux mil vingt-deux, enregistré le huit juin de la même année, Folio 106/37 n° 5063, le Notaire soussigné a reçu le procès-verbal des décisions de l'actionnaire unique de la société SEAOWL ENERGY SERVICES CONGO SA, dont le siège social est situé à Pointe-Noire à l'angle de l'intersection entre l'avenue Linguissi Tchicaya menant vers la Maison d'arrêt et l'avenue Tchicaya U'Tamsi menant vers l'école de Mpita.

Aux termes dudit procès-verbal, l'Actionnaire unique a:
- Nommé Madame Sandrine Solange Idalina MOREIRA, Administratrice Générale de la société Seaowl Energy Services Gabon, en remplacement de Monsieur David THOMAS;

- Remplacé Madame Sandrine Solange Idalina MOREIRA aux fonctions d'Administrateur Général Adjoint de la société Seaowl Energy Services Congo SA par Monsieur David THOMAS, pour le temps restant à courir du mandat de son prédécesseur.

Ladite décision a été déposée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire et modification conséquente a été faite le 15 Juin 2022 sous le n°CG-PNR-01-2022-D-00434.

Pour avis,
Maître Noël MOUNTOU,
NOTAIRE

ATHLETISME

L'ancien sauteur Henri Elendé est mort !

Henri Elendé, premier athlète congolais à avoir remporté une médaille d'or dans une compétition sportive internationale, est décédé jeudi 23 juin 2022 à Brazzaville, à l'âge de 80 ans. Plus de cinquante ans après avoir fait ses adieux à la piste.

Dans les années 60, il n'y avait pas que les footballeurs qui pouvaient électriser les foules. En athlétisme, Henri Elendé, brillant sauteur en hauteur, volait non seulement très haut, mais il volait parfois la vedette aux stars du ballon rond. Elégant, fin et racé dans sa jeunesse, l'ancien joueur de football du Real Azzurra de Poto-Poto (1954-1955, avec Fortuné Mayanda, Makouana ''Bolida'', Diop Mamadou ''Helmut Rahn'', Bolela, etc.) fut l'un des premiers athlètes ressortissants de cette école congolaise dont les membres sont formés dans les lycées brazzavillois, avant qu'ils ne rejoignent Paris ou les prestigieux instituts d'Afrique du Nord, à Alger et à Tunis. Ses aînés ont été Pascal Mouassiposso, qui deviendra président de la Fédération congolaise d'athlétisme, Etienne Mongha (futur vice-président de la Fédération, assassiné en 1966) et Maxime Matsima (sportif omnisports qui sera champion d'Afrique avec l'équipe nationale de football en 1972), pour ne citer que ces trois-là. Et ses cadets : les perchistes Jean-Prosper Tsondzabeka et Elebou, etc.

Henri Elendé naît le 13 novembre 1941 à Brazzaville. Il noue ses premiers amours avec l'athlétisme durant son cycle secondaire au lycée Pierre Savorgnan de Brazza. Sous la férule d'un professeur français d'EPS, M. Lolliot. Les longues heures d'entraînement qu'il passe en compagnie de ce coopérant blanc au Centre sportif de Bacongo (actuel Centre sportif et universitaire de Makélékélé) lui valent une médaille d'or aux 1ers Jeux de l'Amitié d'Abidjan (regroupant la France et les pays d'Afrique francophone) en 1961. Il n'a pas encore 20 ans révolus. Le véritable déclic qui mettra Elendé et le public en osmose interviendra aux 2es Jeux de l'Amitié de Dakar en 1963 quand il arrache l'or, une fois de plus, mais cette fois devant le champion d'Afrique, le Tchadien Idriss Mahamat absent deux ans plus tôt à Abidjan. Le public congolais n'a mesuré la portée de cette récompense que quand il a fallu faire le décompte des médailles. C'était l'unique breloque glanée par le pays.

Henri Elendé: un champion exceptionnel

En 1964, après deux mois de préparation à Boulouris, dans le sud de la France, en vue des Jeux Olympiques de Tokyo, Henri Elendé améliore le record national en franchissant 2,14 m à Châtellerault. Cinquante-huit ans après, ce record résiste encore, bien qu'égalé par un certain Silaho en 1990. Quelle longévité ! Aux 1ers Jeux africains de Brazzaville en 1965 qu'il a préparés à Paris, porte-drapeau de la délégation congolaise, il a l'insigne honneur de lire le serment de l'athlète et sur le sautoir donne au pays une médaille d'argent.

Brillant dans les études que sur les sautoirs, Henri Elendé avait mené de front études et carrière sportive au plus haut niveau. Après les Jeux africains de 1965, il est reparti à Paris pour poursuivre ses études, d'abord à l'INS (Institut national des Sports), ensuite à l'INSEPS (Institut supérieur d'éducation physique et des sports). Devenu sociétaire du Stade Français, il est champion de France universitaire en 1965 et 1966.

En 1970, diplôme de professeur adjoint d'EPS en poche, il rentre au pays. Pour y devenir haut-commissaire aux Sports (1970-1972), puis successivement directeur national des Sports (1973-1974 et 1981-1987), directeur régional des sports (1978-1981), directeur général de la Jeunesse (1989-1991) et inspecteur général de la Jeunesse et des sports (1991-1996). Désigné ''Athlète congolais du siècle'' en 2000 *(«On m'a fait une fête en payant 80 photos alors que je n'avais rien perçu pour cette distinction»*, me souffla-t-il) et directeur technique du Comité national olympique et sportif congolais pendant plusieurs années, le grand sauteur vivait dans le calme avant de connaître ces dernières années des soucis de santé.

Grand narrateur et humoriste, Henri Elendé était facilement abordable. Et parce qu'il fut un athlète puis un dirigeant exceptionnel, ''La Semaine Africaine'' lui a consacré des centaines de colonnes tout au long de sa carrière. La nation n'a pas été en reste. Ce n'est pas un hasard si le gymnase construit à côté du Stade Massamba-Débat, à la faveur des Jeux africains de 2015 que le pays a abrités cinquante ans après ceux de 1965, porte son nom. Et le 3 septembre 2015, le Président de la République l'a honoré en lui décernant l'Ordre national du mérite sportif au grade de Commandeur.

Adieu, l'athlète éternel!

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

EVOCATION

Il était une fois le handball à Dolisie...

Une discipline sportive, qui n'est pourtant pas nouvelle, a bouleversé l'univers sportif: le handball à 7. Après Brazzaville et Pointe-Noire, le sport pratiqué avec les mains a atterri à l'école à Dolisie. Entre 1967 et 1968, précisément au Cours normal des instituteurs de Mbounda où des jeunes en seront friands.

Les précurseurs de la discipline ont pour noms Casimir Moulongo à Mbounda, Léonard Mayanith Melon (Zimini) au collège Hamar et Vincent Mouélé Malouangou au CEG Central. L'encadrement technique était assuré par André Malonga ''Diouf'' et Jean Paul Ngaloua.

Partie très disputée

Après le départ de Casimir Molongo, le Cours normal des Instituteurs perd son leadership. Le CEG Hamar domine alors le handball en juniors et en seniors, tandis que le CEG central le fait dans les catégories minimes et cadets. La même année, le CEG Hamar remporte le championnat national de l'ONSSU en battant en finale l'école Général Leclerc de Brazzaville conduite par sa principale vedette, Moukounzi ''Karara'', sur le score de 18-14.

Au CEG Hamar, il y a des grands joueurs comme Cadra Maboumina, Gabriel Biyoudi, Jérémie Kibangou, Bernard Dita, Doungui Mabiala, ''Solo'', etc. Mais au CEG Central, on trouve en catégorie minimes et cadets des joueurs doués, entre autres Michel Mouélé Mabounda dit (Manuela Maria), Loufoua, Daniel Mvoula, Niama, Abelengue, Nzaou-Nkenge. Du côté des filles, le CEG Central domine le handball avec ses vedettes Tsaty Mouelet, Sabine Kiamanga, Marceline Mouanda, Caroline Mahoungou.

Arrivé à Dolisie en 1968, Marc Amour Matsissa gardien de but de l'équipe nationale en provenance de Brazzaville, crée l'AS Cheminots. C'est la première équipe civile de Dolisie. En 1969, Massamouna (Balou ''Mass''), inspiré, créé lui aussi son équipe civile qui portera son nom, avec des joueuses comme Gisèle Sola, Pauline Mboukou, Bernadette Makaya, Anne Marie Niemet, Esther Mapembe. La même année, Michel Mbaki crée la troisième équipe civile, ACD (Association des clubs de Dolisie).

En 1970, le club Kissinza est créé sur les cendres de l'ACD. Léon Tsaty est élu président. Il a pour joueurs Kimbatsa Dékim (gardien de but), le duo familial Gérôme Nguimbi ''Mandif'', l'ainé, et Albert Nguimbi ''Bizos'', le cadet, Séraphin Ngoyi Kilendo, Makinou ''Welo'', Thembert, Dermo et Nzoussi. Grâce au sponsoring, Kissinza devient Elec-Sport. Ce club donnera naissance à l'AC Léopards handball. C'est dans cette foulée que naissent à Dolisie, dans les années 80, plusieurs autres clubs de handball dans les deux versions: Inter Club, AS PTT, AS Fo, Pétro sport, Sonad'eau, US Comirail de Makabana, Télé-rail de Mbinda sur la ligne COMILOG.

De 1976 à 1978, la ligue de handball est dirigée par Mahoukou, enseignant du lycée Victor Sathou (ex- Vladimir Lénine). Après sa mutation, une commission ad' hoc¸ dirigée par le capitaine Massala, est mise en place. Il aura pour successeurs Jacques Bouity (1980-1983) et Emmanuel Eta-Onka (1984-1985).

Au début des années 2000 émerge le mwana-handball à Dolisie. De 2002 à 2003, la ville voit naître six centres de formation des catégories minimes et cadettes dans les deux versions : AS Cheminot, Inter-club, Us Bantou, Pèlerin, Ecole Evangélique de la cité, Ecole catholique Notre Dame de Fatima. Mais, il n'en reste que trois depuis 2007: AS Cheminots, AC Léopards et Inter Club.

Aujourd'hui, la pratique du handball à Dolisie est au creux de la vague. La ville n'a plus que deux clubs de handball: AS Cheminots et Inter Club. Les centres de formation n'existent plus. Le jeu à 7 est menacé de disparition dans la capitale de l'Or vert. Aux dirigeants de sauver la maison.

Enquête réalisée par Equateur Denis NGUIMBI

TRIBUNE LIBRE

Deux poids, deux mesures?

La mésaventure vécue par la sprinteuse Natacha Ngoye Akamabi à Maurice a «scandalisé» défraye toujours la chronique. Y revenir n'est pas de l'acharnement.

Qu'on imagine : pour aller défendre les couleurs et l'honneur du pays au rendez-vous continental de Port-Louis, il y a trois semaines, Natacha a dû vivre d'expédients. Difficilement croyable !

On croit savoir que dans son Projet de société, le Président de la République a dit son ambition *«de réinstaller notre pays au rang de grande nation sportive, comme ce fut le cas dans le passé avec le football, le handball, le tennis de table et les arts martiaux, notamment le karaté»* (Cf : ''Ensemble, poursuivons la marche'', Page 56). Donc, faire du Congo une grande nation sportive ne peut se faire sans distinction. Cela veut aussi dire que tous les sports doivent être traités sur un pied d'égalité. C'est ce que fait le Gouvernement en consentant de gros sacrifices financiers pour rendre compétitive, par exemple, l'équipe nationale de football, certes sport-roi chez nous. Seulement, nombre de Congolais ne comprennent pas pourquoi, quand il s'agit des autres disciplines tels les sports individuels, on tergiverse. Pourquoi y a-t-il discrimination dans le traitement?

Tenez, quand la Fédération de taekwondo a sollicité l'appui de la tutelle pour se rendre il y a un peu plus de deux semaines au rendez-vous régional de Yaoundé, au Cameroun, cette dernière a sèchement répondu que *«rien n'est prévu et inscrit»,* aussi bien pour son développement que pour ses participations aux compétitions internationales. On craint que la même Fédération ne déclare forfait aux championnats d'Afrique (du 15 au 19 juillet à Kigali/Rwanda) où elle entend aligner 8 garçons et 8 filles.

Ce sont les mêmes soucis pour la Fédération de karaté et bien d'autres. Autrement dit, en politique de sport, elles s'estiment être exclues. Et pourtant, ce sont ces sports individuels qui font retentir souvent ''La Congolaise'' à l'étranger. Injuste… Sauf si ces fédérations s'y prennent mal dans leurs démarches en direction de la tutelle. Franchement, ça ne nous dit rien les deux médailles d'or et les deux médailles d'argent ramenées, respectivement par Emmanuel Sergino Tamba Elenga (200 et 400 m) et Carole Marcia Kiyindou Banzouzi (100 et 200m), de Garoua où se sont déroulés les championnats d'Afrique centrale d'athlétisme des moins de 20 ans (les 19 et 20 juin 2022)?

Jean ZENGABIO

VIE DES CLUBS

L'agonie d'Etoile du Congo

On cherche des spécialistes au chevet de la grande malade qu'est la section football d'Etoile du Congo devenue ces dernières années le giron de la pagaille et de l'immobilisme.

Le club le plus titré du pays se meurt, malade, presque abandonné par ses dirigeants occupés souvent par des activités extra-sportives. Ils donnent l'impression de laisser pourrir la situation. On ne le découvre pas seulement maintenant. Le giron est plein de hurleurs de tout poil, plus enclins à dénigrer, à critiquer, à accuser, à injurier qu'à construire. On a beau les conjurer, les démons malfaisants reviennent dans ce giron à la tête de légions entières. Pour le replonger dans la pagaille et l'immobilisme. C'est désormais comme ça.

L'équipe de football est en crise permanente. Chaque comité directeur qui y arrive épouse l'échec, excepté celui qui a donné à l'équipe la Coupe nationale en 2019. Celui que le désormais ex-président général Faustin Elenga, a mis en place la saison passée n'y a pas échappé. Installé avec confiance et solennité par des «sages», il s'est réduit à une portion congrue et à quelques porteurs d'eau bavards. En effet, ce comité a eu du mal à conduire l'équipe au championnat national. Et l'échec, très prévisible, a couronné l'entreprise. Tous les autres membres nommés ou élus s'étaient longtemps évanouis dans la nature. Comme toujours. Cela n'a semble-t-il ému personne. Et Faustin Elenga a fini par jeter l'éponge à son tour.

Le jour du dernier sacre d'Etoile du Congo en 2019

Comme on le voit, la section football d'Etoile du Congo est au creux de la vague. Elle agonise. *«Faudra-t-il attendre la veille de la prochaine saison pour assister au traditionnel ballet des sages ?»,* s'interrogent les supporters soucieux de l'avenir du club. Les responsables du club, huppés ou pas huppés, ne doivent pas attendre l'irréparable pour se manifester. Ce serait trop tard.

Bref, on cherche des spécialistes au chevet du club le plus titré du Congo. La plaie est si profonde qu'elle exige des hommes et des femmes volontaires, courageux, déterminés et sincères, capables de joueur le jeu…

Jean ZENGABIO

ENVIRONNEMENT

Sensibiliser sur la biodiversité et le rôle de chacun à la préserver

Initiée par l'Organisation des Nations unies, la Journée mondiale de l'environnement est célébrée tous les 5 juin. La société pétrolière TotalEnergies EP Congo, qui s'engage à contribuer aux Objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies, et à la préservation de la biodiversité, a organisé jeudi 9 juin à Pointe-Noire, une journée de sensibilisation à l'endroit du public sur les enjeux de la biodiversité et le rôle que chacun peut apporter dans ce combat. La présence de vingt associations, ONG et partenaires engagés atteste de l'adhésion progressive à ces enjeux.

La société TotalEnergies EP Congo inscrit le développement durable au cœur de ses projets afin de contribuer au bien-être des populations.
Organisée sous le thème «Biodiversité, moi aussi j'agis», environ 1000 personnes ont pris part à cette journée qui s'est tenue à l'espace du Trentenaire. L'occasion pour la vingtaine de partenaires (associations, ONG, entreprises et administrations) de présenter leurs innovations, leurs produits et leurs actions visant à préserver l'environnement et la biodiversité. Parmi ces partenaires: la direction départementale de l'environnement, le Service National de Reboisement (SNR), Renatura, Fondation EBOKO, Chantier Africain de Développement, Charbon Bio Wumela, etc.
Dans son mot d'ouverture, Irène Kimpo, cheffe de division hygiène, sécurité et environnement de TotalEnergies EP Congo a assuré que sa société veille à limiter les impacts environnementaux dans l'ensemble de ses projets. *«Consciente des enjeux de gestion de l'environnement et d'utilisation des ressources naturelles de la planète, TotalEnergies veille à limiter les impacts environnementaux de l'ensemble de ses projets et opérations selon la logique Éviter-Réduire-Compenser»*, a-t-elle déclaré.
L'ambition de TotalEnergies EP Congo se résume en plusieurs engagements: respect des zones d'exécution volontaires, gestion de la biodiversité sur les sites existants et promouvoir la biodiversité au Congo. «Nous nous assurons que nos activités soient réalisées dans le respect des lois et règles en matière d'environnement, notamment en matière de biodiversité», a poursuivi Irène Kimpo.
Pour monsieur Dibalou, président de mouvement des environnementalistes du Congo, partenaire de TotalEnergies EP Congo, cette journée est très importante pour sensibiliser à la préservation de l'environnement. Et aussi à inciter le public à se lancer dans les activités de planting d'arbres en revenant à l'ancienne politique de création des espaces verts publics.
À signaler aussi que TotalEnergies EP Congo œuvre en partenariat avec la municipalité de Pointe-Noire dans le projet vert où des arbres ont été plantés le long du boulevard Alfred Raoul. Ces arbres vont marquer de leur empreinte environnementale le centenaire de la ville de Pointe-Noire.

TotalEnergies EP Congo veille à limiter les impacts environnementaux dans l'ensemble de ses projets.

La cérémonie s'est déroulée dans une ambiance conviviale.

TotalEnergies

Etude de Maitre Salomon LOUBOULA
Notaire titulaire d'office à Brazzaville, Résidence les Flamboyants
Place de la Fontaine, ex-Camp 15 août
Boîte postale: 2927, Brazzaville, République du Congo / Téléphone: (00242) 06 677 89 61
E-mail: salomonlouboula@gmail.com

ANNONCE LEGALE

L'ARCHER CAPITAL

SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CAPITAL DE 460.000.000 F. CFA
SIEGE SOCIAL: 70, RUE DE LA MUSIQUE TAMBOURINEE.
IMMEUBLE CORAY-RFSIDENCE, 2è ÉTAGE, BRAZZAVILLE-CENTRE-VILLE
REPUBLIQUE DU CONGO / RCCM N°CG-BZV-01-2022-B14-00018

CONSTITUTION

Suivant acte authentique reçu le 03 Novembre 2021 en l'Etude de Maître Salomon LOUBOULA, Notaire à Brazzaville, dûment enregistré à la Recette de l'Enregistrement, du Domaine et Timbres de Bacongo à Brazzaville, le 12 Mai 2022, sous F086/6 N°825, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:
Forme: Société Anonyme avec Conseil d'Administration, régie par les présents Statuts et les dispositions de la Convention du 17 janvier 1992, portant harmonisation de la règlementation bancaire des Etats de l'Afrique Centrale et par l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés et du Groupement d'Intérêt Economique, modifié le 30 janvier 2014 pris en application du Traité OHADA révisé et entré en vigueur à compter du 5 mai 2014.
Dénomination sociale: La société a pour dénomination «L'ARCHER CAPITAL»;

Objet: La société a pour objet, en République du Congo et en tous Etats-Parties du traité OHADA:
- L'ingénierie financière;
- L'intermédiation financière;
- La conservation des titres et OPCVM;
- La gestion d'actifs financiers;
- Les conseils en financement et investissement.

La société peut s'intéresser, par voie d'apport, de cession, de fusion, de souscription, de prise de participation, d'intervention financière ou autrement à toutes sociétés, entreprises ayant un objet similaire ou connexe, voire complémentaire à celui-ci dessus ou de nature à favoriser la réalisation de son objet;

L'objet social peut en tout temps être étendu ou restreint mais sans toutefois en altérer l'essence par voie de modification des Statuts. Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets susceptibles d'en faciliter, l'extension ou le développement;

Siège social: Le siège social est fixé à Brazzaville, 70, Rue de la Musique Tambourinée, Immeuble CORAY-Résidence 2ème étage, Centre-ville, République du Congo;
Durée: La société «L'ARCHER CAPITAL» est constituée pour une durée de 99 années, à compter de la date de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier.
Capital: Le capital social est fixé à 460. 000.000 F.CFA, divisé en 4 600 actions de 100. 000 F. CFA chacune, souscrites et libérées intégralement.

Déclaration notariée de souscription et de versement: aux termes d'une déclaration notariée de souscription et de versement reçue par Maître Salomon LOUBOULA, Notaire titulaire d'office à Brazzaville, le 02 Novembre 2021, enregistrée à la Recette de l'Enregistrement, du Domaine et Timbres de Bacongo à Brazzaville, le 12 Mai 2022 sous F°086/1 N°0819, il a été constaté que toutes les actions souscrites ont été libérées intégralement;

Administration de la société: aux termes des délibérations de l'Assemblée Générale Constitutive du 03 Novembre 2021, les actionnaires de la société, agissant en vertu de la Loi et des Statuts, ont décidé de nommer:
- La Société GENESIS FAMILY OFFICE, représentée par Monsieur MAKANY LUYINDULA Gilles Davy;
- La Société EDEN & VIE IMMO; représentée par Monsieur MAYINDOU-MA-MALELA LOUSSEMBO Krischnel;
- Monsieur TCHAMBA Gilles Wilème;
Et,
- Monsieur BANA MALELA Budry Cephax Welcome.
En qualité d'Administrateurs de la société L'ARCHER CAPITAL, pour une durée de deux (02) ans, à compter du 03 Novembre 2021.
Ladite Assemblée Générale a en outre décidé de nommer, pour une durée de deux (02) exercices sociaux:
- En qualité de Commissaire aux Comptes Titulaire: Monsieur MBADI Dieudonné, expert-comptable agréé, domicilié à Pointe-Noire, 80, Avenue NTETA, Quartier Côte-Sauvage;

- En qualité de Commissaire aux Comptes suppléant: Le Cabinet SOCEC, agréé ŒMAC SEC 058, N°ONEC.004, représenté par Monsieur KALI TCHTYEMBI Paulin, de nationalité congolaise, domicilié à Pointe-Noire, 80, Avenue NTETA, Quartier Côte-Sauvage.

Aux termes des délibérations de la première réunion du Conseil d'Administration du 03 Novembre 2021, les Administrateurs ont décidé de nommer, pour une durée de 2 ans, Monsieur Gilles Wilème TCHAMBA, né le 10 Octobre 1985 à Brazzaville (CONGO), en qualité de Président du Conseil d'Administration de la société.

- Madame YAUCAT-GUENDI née MAKANY Joanna Julie Nkubukulu Singumunu, née le 10 Décembre 1988 à Ris-Qrangis (France), en qualité de Directrice Générale de la société L'ARCHER CAPITAL;

Dépôt légal des actes constitutifs a été entrepris le 20 Mai 2022 au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville par les soins du Notaire soussigné.

Immatriculation: La Société «L'ARCHER CAPITAL» est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, le 20 Mai 202, sous le numéro CG-BZV-01-2022-B14-00018.

Pour insertion légale,

Maître Salomon LOUBOULA